

POURQUOI Toulouse
 est-elle jumelée
 avec d'autres villes?

SORORITÉ. Jumelage: action de grouper deux objets ou appareil semblables. Pour les communes, cela consiste à créer et développer des liens. Qu'a donc en commun Toulouse avec des villes comme Chongqing en Chine, Atlanta aux États-Unis ou Tel-Aviv en Israël ?

Un majestueux oiseau de bronze veille sur les promeneurs du jardin japonais. "L'envol du Phoenix" trône sur son socle depuis 2005, date de son don à Toulouse par la ville américaine d'Atlanta. Un témoignage d'amitié et de réconfort après l'explosion de l'usine AZF, de la part de la capitale de l'État de Géorgie, jumelée à Toulouse depuis 1975. « Ah, ça sert à ça ! Je dois reconnaître que c'est assez décoratif », confie Adrien avant de reprendre son footing.

Un peu plus loin, un groupe de touristes asiatiques traverse le pont rouge. Sur l'un des sacs est cousu un drapeau chinois : « Non, pas Chongqing. Nous venons de Shanghai », s'excuse Jimmy dans un anglais parfait. Difficile de trouver trace physique du rapprochement entre Toulouse et sa tentaculaire sœur asiatique de 32 millions d'habitants. Au départ, il s'agissait en fait de rétablir des liens avec le bloc de l'Est, à la fin de la guerre froide : « Pour faire passer les valeurs de la démocratie occidentale », décrit Aviv Zonabend, conseiller municipal en charge des villes jumelées. « Mais aujourd'hui, on coopère sur des sujets de pointe. Nous partageons nos avancées sur le traitement du cancer, eux nous aident sur le traitement de la douleur sans morphine, qu'ils ont développé. » La généralisation du jumelage remonte à la fin de la Seconde guerre mondiale. L'objectif est de créer un climat de confiance et de convivialité entre les villes européennes, pour favoriser la paix. Toulouse conclut pourtant son premier partenariat d'importance avec une ville du Moyen-Orient : Tel-Aviv. « Nous sommes jumelés depuis 1962, Toulouse a une



forte communauté juive et les liens entre les deux villes sont très solides», explique Aviv Zonabend. Une délégation toulousaine y a participé début février à une conférence sur la gestion de l'eau : « Israël est le numéro un mondial du secteur, ils en réutilisent 86% et arrivent à filtrer les perturbateurs endocriniens. On s'inspire de leurs méthodes dans ce domaine ». Si les jumelages sont souvent des partenariats d'opportunité, celui qui unit Toulouse à Atlanta est un peu particulier. Dans les années 1950, Irène Dobbs, une étudiante américaine, vient passer son doctorat à Toulouse. Épris et impatient, son fiancé décide de traverser l'Atlantique pour l'épouser en France. 25 ans plus tard, leur fils, Maynard Jackson, devenu maire d'Atlanta, propose le jumelage à Pierre Baudis, en souvenir de ses parents. « Le jumelage sert à créer des liens culturels, mais pas seulement. Une start-up toulousaine a conclu des contrats avec Delta Airlines, compagnie basée à Atlanta, pour détecter les impacts de foudre sur ses avions », conclue Aviv Zonabend.

Gabriel Haurillon ✍

Et maintenant p.11
 LE PERSONNEL
 DES CRÈCHES TIRE
 LA SONNETTE D'ALARME

Politique p.15
 LES MACRONISTES
 TOULOUSAINS À L'ÉPREUVE
 DU POUVOIR

POLICE-CITOYENS
 En quête de confiance

L'hebdo qui verbalise



© Hélène Ressayres / JT

JEUDI 22 > 28 FÉVRIER 2018 N° 777



C'EST L'HISTOIRE DE CÉLÈBRES ANTI-FLICS...

...repentis !

est édité par Scoparl News-Médias 3.1
32 Rue Riquet, 31000 Toulouse
Tél : 09.83.27.51.09
redaction@lejournaltoulouse.fr
Registre du commerce :
RCSB 803 281 880
N° Commission Paritaire:
1016 C 83361
ISSN : 2425.1151
Dépôt légal à parution
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Rémi Demersseman
RÉDACTEUR EN CHEF :
Séverine Sarrat
redaction@lejournaltoulouse.fr
RÉDACTION :
Séverine Sarrat, Nicolas Mathé, Martin
Gausseran, Fleur Olgner, Paul Périé, Marie
Larpen, Monique Castro, Thomas Gourdin,
Vanessa Vertus, Oceane Redon, Gabriel
Haurillon et Maylis Jean-Préau.
CHEF DE PROJET WEB :
Olivia Marian
CORRECTION :
Thomas Gourdin
PHOTOGRAPHES :
Franck Alix et Hélène Ressayres
MAQUETTE :
Venise Abed
IDENTITÉ VISUELLE :
www.cathycombarous.fr
ANNONCES LÉGALES :
Tél. : 09.83.27.51.41
annonceslegales@lejournaltoulouse.fr
Le Journal Toulousain est habilité
à publier les annonces légales
et judiciaires en Haute Garonne
Tarif préfectoral 2018 : 4,16 € HT la ligne.
ABONNEMENT : 48 € pour 50 numéros
et le contenu numérique.
SERVICE COMMERCIAL
(annonces légales et parutions publicitaires) :
Véronique Lapeyre et Sylvie Cotillec
Tél : 07.62.89.26.21
service.commercial@lejournaltoulouse.fr
IMPRESSION : Rotimpres (Espagne)
Pol. Ind. Casa Nova
Carrer Pla de l'Estany s/n
17181 Aiguaviva (Girona)
Journal fondé en 1997 par André Gallego



Le représentant de la loi vint, d'un pas débonnaire.
Sitôt qu'il m'aperçut il s'écria : « Tonnerre !
On est en plein hiver et si vous vous geliez ! »
Et de peur que je n'attrape une fluxion de poitrine,
Le bougre, il me couvrit avec sa pèlerine.
Ça ne fait rien, il y a des flics bien singuliers...

Et depuis ce jour-là, moi le fier, le bravache,
Moi dont le cri de guerre fut toujours « Mort aux vaches ! »
Plus une seule fois je n'ai pu le brailler.
J'essaie bien encore, mais ma langue honteuse
retombe lourdement dans ma bouche pâteuse
Ça ne fait rien, nous vivons un temps bien singulier...

L'épave, Georges Brassens

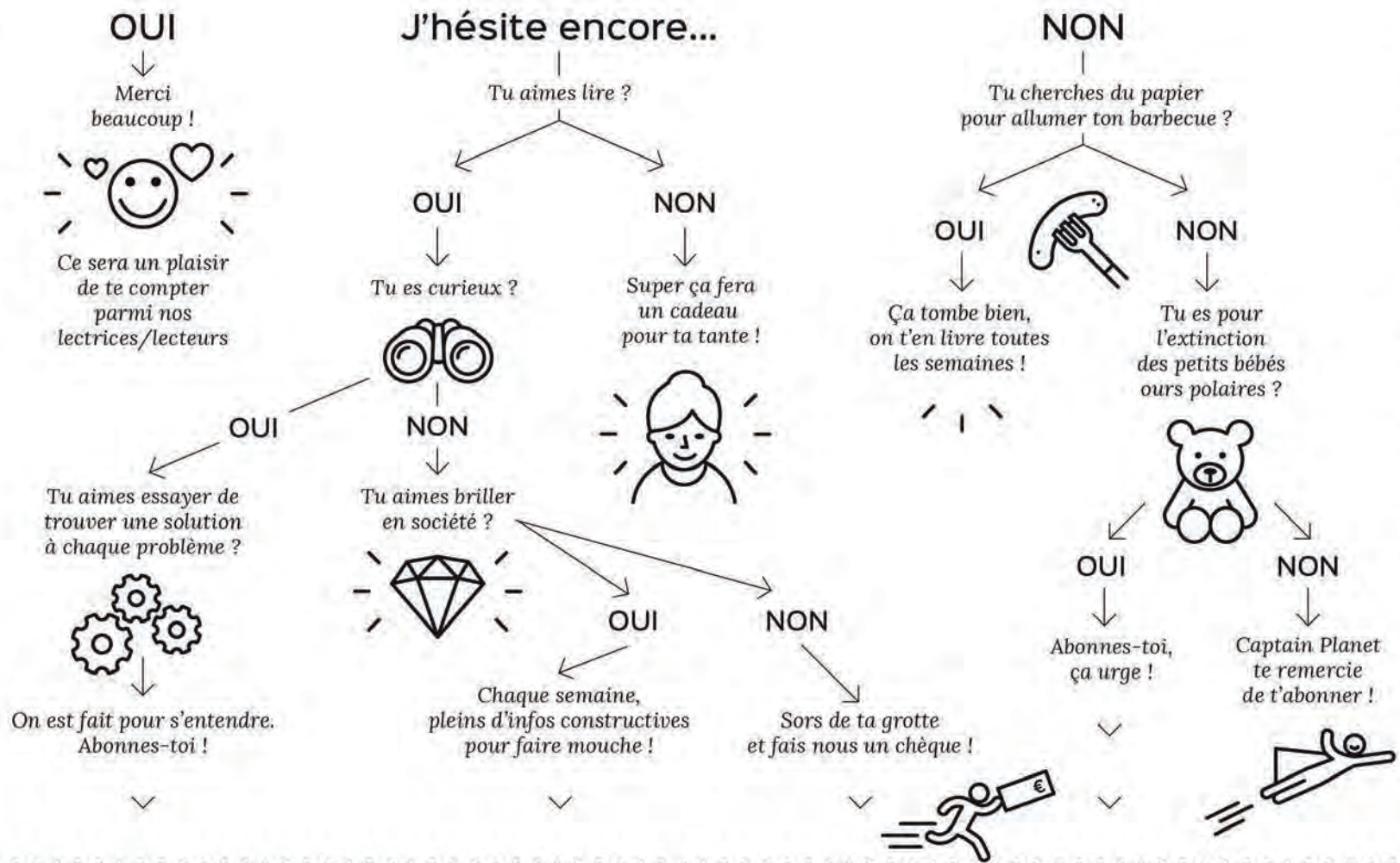
J'ai embrassé un flic, entre Nation et République
J'ai embrassé un flic, ça change des coups de triques
J'aurais pas cru y'a trente ans, qu'au lieu de leur balancer
Des pavés à tour de bras, j'en serrerais un contre moi
Car je me suis approché, oui je me suis approché
Et j'ai embrassé un flic, nous marchions vers la Nation
Fraternels et pacifiques, sous le regard bienveillant
De quelques milliers de flics, et les snipers sur les toits
Nous faisaient avec leur bras, de grand signes d'amitié
Et de solidarité, alors pour les remercier
Et pour la première fois, de ma vie d'anarchiste
J'suis allé embrasser un flic

J'ai embrassé un flic, Renaud



Veux-tu

LE JOURNAL TOULOUSAIN
DES SOLUTIONS CHAQUE SEMAINE



ABONNEMENT 6 MOIS / 26 € : édition papier + Web
ABONNEMENT 1 AN / 48 € : édition papier + Web offert
OUI Je m'abonne au JT !

6 MOIS 1 AN

Nom _____
Prénom _____
Adresse _____
CP _____ Ville _____
Mail _____

Par chèque à l'ordre de : Le Journal Toulousain

Par carte bancaire n° _____

Expire fin ____/____ Cryptogramme _____

Signature obligatoire

Bulletin à retourner accompagné
de votre règlement à
Le Journal Toulousain
32, rue Riquet
31 000 Toulouse



ÉCOUTES. Le 8 février dernier, Gérard Collomb dévoilait enfin les contours de la nouvelle police de sécurité du quotidien. Difficile de savoir si les moyens humains (une trentaine de policiers en plus affectés au Mirail pour le cas de Toulouse) et techniques (caméras piéton, tablettes numériques) suffiront à restaurer la confiance entre la police et la population, tant les rapports semblent tendus. Mais en promettant l'arrêt de la politique du chiffre, le ministre de l'intérieur a suscité de l'espoir chez tous les citoyens et membres des forces de l'ordre qui agissent pour améliorer le dialogue. Le JT les a interrogés.



Jt

POLICE-CITOYENS : *En quête*

« Que vous inspire spontanément la police ? » Seuls 47 % des Français répondent « de la confiance », selon un sondage Ifop daté de 2015. Pourtant, un an plus tard, 82 % en ont une image favorable. Un paradoxe que relève Jacques de Maillard, professeur de science politique à l'université de Versailles-Saint-Quentin : « Entre les forces de l'ordre et la population, c'est "Je t'aime, moi non plus" ! Mais pour résumer, on aime la police qui nous protège, pas celle qui contrôle. »

Cette ambivalence s'est pleinement illustrée lors des manifestations de soutien aux forces de l'ordre suite aux attentats en janvier 2015 et à l'assassinat de policiers en 2016. Un état de grâce de courte durée car

« On aime la police qui nous protège, pas celle qui contrôle »

les violences entre forces de l'ordre et citoyens lors des mouvements contre la loi Travail et dans le cadre de l'affaire Théo en 2017 ont terni à nouveau l'image de la police, relevant le niveau de défiance des Français.

D'ailleurs, ils ne sont que 50 % à juger la police efficace. Le nombre, en chute, de plaintes déposées en est un indicateur pour Sébastien Roché, sociologue et auteur du livre "De la police en démocratie" (Éditions Grasset) : « Cette démarche révèle que la victime pense que les agents prendront en compte la demande et tenteront d'agir. » « Nous faisons notre travail et interpellons régulièrement des délinquants que nous livrons à la justice. Mais ils sont rapidement remis en liberté. Ce n'est pas aux forces de l'ordre qu'il faut s'en prendre mais

au système judiciaire », rétorque Philippe Payri, secrétaire adjoint, zone Sud-Ouest de la Fédération professionnelle indépendante de la police (FPIP).

Mais il convient de nuancer. « Seuls 20 à 25 % de la population affiche une réelle défiance envers les forces de l'ordre », affirme Jacques de Maillard. Une catégorie bien particulière comme l'identifie le rapport "Police et population : pour des relations de confiance" du think tank Terra Nova : « Un jeune homme issu de l'immigration vivant dans une zone urbaine sensible et d'origine populaire [...] qui la considère au mieux comme violente et brutale, au pire comme raciste. » « C'est justement la population à qui nous avons le plus souvent à faire dans nos interventions », constate Philippe Payri.



Affrontements lors des manifestations de soutien au militant Rémi Fraisse, décédé sur la ZAD de Sivens

de confiance

Un sentiment rendu général par les médias se faisant les observateurs des pratiques policières. « Ils ne relaient que les fautes commises en réalité à la marge. Comme dans toute profession, certains d'entre nous peuvent faire des erreurs, mais celles-ci sont systématiquement montées au pilori, laissant penser que tous les policiers sont irrespectueux de la population », note amèrement Philippe Payri. « Cet amalgame est mal vécu par les policiers qui se voient pris pour cible », commente Jacques de Maillard. « Depuis l'affaire Théo, nous sommes sur l'échafaud, nous devons faire attention à tout. Désormais, lorsqu'un

« Cet amalgame est mal vécu par les policiers qui se voient pris pour cible »

policier se fait agresser, il préfère se rouler en boule et se laisser violenter plutôt que de se défendre, de peur que sa riposte ne se retourne contre lui », raconte David Portes, secrétaire général fédéral du FPIP. Une pression responsable d'un suicide par semaine en moyenne dans les rangs des forces de l'ordre. « Un malaise sur lequel les décideurs politiques ont également leurs responsabilités. À eux de travailler sur l'apaisement des tensions et l'amélioration de la qualité du service public », conclut Jacques de Maillard.

Séverine Sarrat ✍

Les signalements de violences policières



Les policiers blessés par armes



soit une hausse de
248 %
en 4 ans

9/10

Français
ont une bonne image
de la police



Selon les Français, l'usage de la force lors des manifestations contre la loi Travail a été...



POLICE MUNICIPALE : *le retour de la proximité*

RABIBOCHAGE. Troisième composante des forces de sécurité intérieure avec la gendarmerie et la police nationale, la police municipale a, elle aussi, son rôle à jouer dans l'amélioration des rapports avec la population. À Toulouse, cette dernière a ainsi renoué, sans véritablement dire son nom, avec les principes de la police de proximité.

Jt



C'était en juin 2017, sans jamais évoquer le terme de proximité. Le maire de Toulouse Jean-Luc Moudenc annonçait un redéploiement de la police municipale. Depuis, une douzaine d'agents investissent en permanence six secteurs de la ville. Les quartiers Centre, Rive gauche, Toulouse Nord, Toulouse Est, Toulouse Sud-Est et Toulouse Ouest sont désormais sillonnés par les policiers dont la principale mission est de tisser des liens avec la population et les commerçants. Ce travail de terrain, le matin, l'après-midi et en début de soirée, doit également leur permettre de faire remonter toutes sortes de renseignements utiles auprès des services d'enquêtes de la sécurité publique. Difficile de ne pas voir dans cette initiative le retour de la fameuse police de proximité, concept dont Toulouse a été la ville-pilote au début des années 2000, et devenu hautement sensible depuis le licenciement médiatisé en 2003 de son instigateur Jean-Pierre Havrin, alors directeur départemental de la sécurité publique en Haute-Garonne par Nicolas Sarkozy. Ce dernier avait ensuite adapté le dispositif à la police municipale en tant qu' élu en charge de la sécurité de 2008 à 2014, durant le mandat de Pierre Cohen, avant qu'il ne soit abandonné au changement de majorité.

« Nous ne sommes pas dogmatiques. Quand cela marche, il n'y a pas de raisons de s'en priver », avait argumenté Olivier Arsac, adjoint au maire en charge de la sécurité, au moment du retour à la sectorisation il y a huit mois. De son côté, la mairie le justifiait par une augmentation significative des effectifs. Le nombre

de policiers municipaux a en effet presque doublé pour atteindre les 300, tout proche de l'objectif des 330 fixé d'ici la fin de la mandature. « J'avais trouvé dommage que l'on stoppe cette sectorisation au changement de majorité car un travail de terrain très intéressant avait été mis en place et commençait à porter ses fruits. Mais il est vrai que nous avons du mal à réellement quadriller les quartiers. Aujourd'hui, avec les effectifs supplémentaires, même s'il en manque toujours un

peu, nous avons les moyens de travailler dans de bonnes conditions et d'être présents là où l'on nous attend, près des habitants, sur le terrain », affirme Didier Cabanié, représentant du syndicat majoritaire FO-Police municipale.

Désormais, tous les jours, les effectifs de la police municipale se répartissent entre les patrouilles fidélisées sur un secteur particulier et les différentes brigades d'interventions qui prennent en

charge les demandes ponctuelles, émanant notamment du service téléphonique Allo Toulouse, ou les délits flagrants. « Cela permet aux agents concernés d'assurer une vraie présence quotidienne pour faciliter les points éventuels de crispation. Le but est qu'ils ne soient jamais bloqués par une opération de mise en fourrière, par exemple, il ne faut pas qu'ils soient statiques. Tout n'est pas encore parfait mais on nous voit plus souvent qu'avant, c'est une certitude, notamment dans les quartiers qualifiés de zones urbaines sensibles », poursuit Didier Cabanié.

Dans ces secteurs de la ville justement, le dispositif n'a semble-t-il pas encore été tout à fait identifié par les habitants. « Quand on voit le nombre de dealers qui gangrènent le quartier, on se demande vraiment ce qui est fait », souffle la responsable d'une association du Mirail. « Il y a 20 ans, les relations étaient moins tendues, il y avait plus de prévention, notamment en ce qui concerne la drogue. » Commerçant dans le quartier de la Reynerie, Reda*, est plus optimiste : « On a l'impression que les jeunes n'ont

« *Tout n'est pas parfait mais on nous voit plus souvent qu'avant* »



LA TÊTE D'AMPOULE

« Les gens n'aiment pas les flics, ILS AIMENT "LEUR" FLIC »

SATISFACTION. Convaincu que la restauration de la confiance entre police et population passe par un retour à la proximité, quel que soit son nom, l'ancien policier Jean-Pierre Havrin aborde des pistes de réorganisation de l'institution afin qu'elle puisse assurer au mieux ses missions prioritaires.

Symbole de la police de proximité qu'il a initiée en tant que conseiller technique du cabinet du ministre de l'Intérieur, puis mise en place en Haute-Garonne durant son mandat de directeur départemental de la sécurité publique, Jean-Pierre Havrin a fait des liens entre la police et la population le combat majeur de sa carrière. « Il y a deux formes de police. Celle au service du pouvoir, basée sur la culture du chiffre et où l'on choisit les missions pour qu'elles soient rentables. Ou celle au service des citoyens qui se mesure au taux d'élucidations mais aussi de satisfaction de la population, un indice très important », résume l'ancien policier. Renforcer la confiance entre la police et la population serait donc avant tout une question de philosophie et de choix politique. Et s'il constate avec regret que le mot a aujourd'hui une connotation négative, Jean-Pierre Havrin n'en démord pas, la proximité est la solution la plus à même de répondre à la défiance mutuelle. « Il n'y a pas de secrets. Cela prend du temps mais il faut mettre les policiers au plus près des habitants. Les gens n'aiment pas les flics mais ils aiment "leur" flic. Il faut les former en ce sens, c'est la meilleure méthode pour obtenir les renseignements qui manquent actuellement ».

Lassé que l'on continue d'opposer prévention et répression, celui qui assure que la police doit marcher sur ses deux jambes pour être efficace estime que des solutions sont aussi à trouver dans la répartition des tâches de la police, pour mieux remplir ses missions prioritaires. « Quand j'étais directeur départemental de la sécurité publique en Haute-Garonne, j'avais un effectif de 1 500 personnes. Or, chaque jour, au moins 20 % étaient mobilisés pour la justice : aller chercher les détenus à la prison, les présenter aux magistrats, la police des audiences, les gardes à l'hôpital... Puisque la sécurité privée est un secteur en pleine expansion, autant en prendre acte même si c'est regrettable et lui confier ce genre de missions. Si l'on faisait ce basculement-là, on aurait 20 % d'agents disponibles pour d'autres tâches. » Conscient du temps perdu pour des raisons politiques et du travail de reconquête à effectuer, Jean-Pierre Havrin reste pour autant optimiste, notamment en ce qui concerne le travail de la police dans les quartiers populaires : « Il n'y a pas de zones de non-droit, juste des endroits où l'on ne veut pas aller pour ne pas avoir d'ennuis. » Ce dernier voit donc dans le plan annoncé récemment par le ministre de l'Intérieur Gérard Collomb, qui a promis la fin de la politique du chiffre, une bonne nouvelle. Même s'il attend de voir pour juger si la police de sécurité du quotidien annoncée par Emmanuel Macron correspond à la révolution culturelle qu'il appelle de ses vœux. « Les caméras-piétons, les tablettes numériques, tous les moyens techniques permettant d'être le plus longtemps possible sur le terrain vont dans le bon sens. Reste à savoir si l'on va enfin poser le débat de l'équilibre entre la liberté et la sécurité que nous souhaitons avoir. »

Nicolas Mathé ✍

JEAN-PIERRE HAVRIN

» Ancien policier, il a été de 1997 à 1999 conseiller technique du cabinet du ministre de l'Intérieur. De 1999 à 2003, il a été directeur de la sécurité publique de Haute-Garonne à Toulouse, ville pilote pour la police de proximité. Retraité en 2007, il a été de 2008 à 2014 adjoint à la sécurité à la mairie de Toulouse.



plus peur de rien aujourd'hui, mais les policiers municipaux qui s'occupent du secteur sont venus se présenter au magasin, je les vois régulièrement. C'est plutôt positif de savoir que ce sont les mêmes personnes à qui l'on peut parler des problèmes que l'on rencontre. Mais cela prendra certainement du temps pour en voir les résultats concrets.»

En attendant, toujours dans l'idée d'améliorer les relations avec la population, une grande démonstration était organisée mardi 13 février sur la place du Capitole pour présenter les différentes missions de la police municipale. « On sait qu'il y a une forte demande de sécurité mais les gens ne connaissent pas nos conditions de travail ni

notre fonctionnement. Il faut faire preuve de pédagogie », explique Didier Cabanié. « On peut améliorer les choses, mais pas tout seuls. Le cœur de métier de la police municipale, c'est d'assurer la tranquillité. »

*Le prénom a été changé

Nicolas Mathé ✍

« C'est positif de savoir que ce sont les mêmes personnes à qui l'on peut parler de nos problèmes »



FACILITATEUR DE RELATIONS entre police et citoyens

Expliquer les principales missions de la police à la population, tisser des liens avec les habitants et les acteurs locaux, restaurer la confiance des citoyens envers les forces de l'ordre. Tels sont les objectifs des délégués cohésion police-population. Ces réservistes, anciens policiers à la retraite, parviennent à instaurer un climat apaisé dans les quartiers dits prioritaires et à devenir leur interlocuteur privilégié en cas d'incidents d'ordre judiciaire.

« Suite à la mise en place du plan Espoirs Banlieue puis de la création des zones de sécurité prioritaire (ZSP), quatre délégués cohésion police-population sillonnent les quartiers de Reynerie-Bellefontaine, Bagatelle, Empalot, puis les Izards », précise le capitaine David Delattre, coordinateur du dispositif au sein de l'état major départemental.

Présents 10 à 15 jours par mois sur le terrain, ils assurent des permanences pour répondre aux attentes des habitants et s'en font le relais auprès de la police. « Une dame, dont le mari affirmait qu'elle n'avait pas de papiers, a sollicité un délégué pour violence conjugale. Son agresseur l'ayant menacé de dénonciation au service immigration si elle contactait la police, elle



© Franck Alix / JT

n'osait pas franchir la porte du commissariat. Après vérification par le délégué, elle était bien en règle et a pu déposer plainte », raconte le capitaine de police. Via une relation de confiance établie suite à un long travail de terrain, la police n'est plus perçue comme unique force de répression mais aussi de protection.

Les délégués interviennent également aux côtés des associations locales et en milieu scolaire : « Nous avons mis en place une alternative aux conseils de discipline, en partenariat avec certains établissements comme les lycées Rive Gauche ou Rosa Parks. Les délégués y font des rappels à la loi pour ne pas sanctionner systématiquement des élèves inconnus de nos services », explique le capitaine Delattre. Là encore, pour désamorcer une situation conflictuelle sans opposer forces de l'ordre et citoyens. Après neuf années de service, le dispositif semble fonctionner selon la Sécurité publique de Haute-Garonne. Il sera d'ailleurs intégré au futur déploiement de la police de sécurité du quotidien, annoncé par Emmanuel Macron.

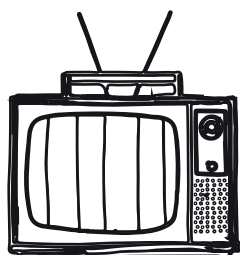
Séverine Sarrat ✍

Jt



DES ONDES positives

Du côté de Bordeaux, l'association O2 Radio, en partenariat avec l'Observatoire territorial des relations police-population, a créé "L'émission police-population". Le principe : promouvoir sur les ondes les actions réalisées par les habitants, les élus et les forces de l'ordre, pour pouvoir tisser des liens de confiance. L'association organise à l'occasion de cette émission des rencontres entre les jeunes et les officiers de police, ainsi que des débats et des réunions d'information sur les métiers de la sécurité.



© Documentaire_Catherine_Baillière

LE FILM du rapprochement

Et si un documentaire pouvait contribuer à renforcer la confiance mutuelle entre policiers et population? C'est le pari de Catherine Barrière, membre de l'association Passeurs de cultures et d'images (Pacim), et réalisatrice du long métrage "Des paroles citoyennes pour restaurer la paix et la sécurité". Le film, réalisé en collaboration avec les habitants, les collégiens et les policiers du quartier de la Mosson à Montpellier, retrace en 75 minutes les problématiques opposant les citoyens aux forces de l'ordre pour faire changer les regards des uns sur les autres.



Opération SÉDUCTION

Les policiers municipaux de la Ville rose ont présenté mardi 13 février leurs effectifs et leur armement sur la place du Capitole. Qu'il s'agisse de la brigade canine, de la police montée ou encore des motards, les différents corps des forces de l'ordre étaient partie prenante, et ont participé à des simulations d'intervention sous les yeux du public toulousain. L'occasion de montrer que le but des policiers n'est pas que de sanctionner, mais aussi et surtout de protéger.



VOUS ALLEZ EN ENTENDRE PARLER

CITOYENS & POLICIERS, *un collectif pour dépasser la méfiance mutuelle*

A priori, rien ne prédestinait les initiateurs du collectif Citoyens & Policiers à s'intéresser à ce sujet. C'est en 2016, à l'occasion des manifestations contre la loi Travail, que l'idée a émergé. « Des deux côtés, il y avait une violence inédite. Cela m'a interrogé au point de vue humain mais aussi politique. Le combat contre la loi était perdu d'avance, on parlait plus des cassages de vitrines que du fond », se souvient Sandra Pizzo. L'Ariégeoise fait alors des allers-retours à Paris pour participer au mouvement Nuit Debout. Suite à une assemblée sur le thème des rapports police-population, elle est mandatée pour rencontrer Alexandre Langlois, secrétaire général de la CGT-Police. Avec ce dernier et d'autres intéressés par le sujet, ils donnent naissance à Citoyens & Policiers. Aussi bien du côté des militants les plus radicaux que des forces de l'ordre, le collectif découvre alors que beaucoup sont prêts à aller plus loin que ce

« soi-disant horizon indépassable de méfiance mutuelle ». « Personne ne connaît le fonctionnement de la police, il y a une vraie demande à ce niveau. On a tendance à oublier que c'est un service public. Quand on parle avec les policiers de leurs conditions de travail et de la politique du chiffre à laquelle ils sont soumis, cela fait tout de suite retomber les tensions. » Dans la continuité de Nuit Debout, le collectif essaye d'amplifier son action via les réseaux sociaux. Un match de foot a aussi été organisé en 2017 à Paris entre policiers et citoyens. « Nous réitérons l'opération, mais notre objectif à long terme est de constituer une veille citoyenne et policière qui devienne une institution publique, car il n'existe aucun lieu pour réfléchir sur la police en dehors de l'institution elle-même », explique Sandra Pizzo. D'ici là, des ateliers seront programmés en 2018, dont un à Toulouse au printemps, pour prouver que citoyens et policiers peuvent discuter et coproduire des solutions concrètes.



Nicolas Mathé ✍

Jt



IODINES

Voiture électrique en libre service ou avec voiturier



Sans abonnement - Stationnement libre et gratuit*



iodines.fr

05 82 08 52 70



* sur la voirie dans la zone de libre service

LA SEMAINE EN BREF

140

En septembre prochain, près de 140 formations en apprentissage ouvriront dans la région. Une initiative qui permettra d'accueillir au total 2760 étudiants dans les filières du tourisme, de l'aéronautique, des travaux publics, de la production industrielle et des métiers de bouche. « La Région poursuit ainsi le travail engagé depuis un an pour développer l'apprentissage en Occitanie » a souligné la Présidente Carole Delga.

LE JURY DE L'IDEX
à Toulouse

Le 19 février, le jury en charge de l'attribution du label Initiative d'excellence (Idex) faisait étape à Toulouse. Le sésame, qui permet aux universités de percevoir d'importants financements, pose problème à une partie des étudiants de l'université Jean-Jaurès. Ils dénoncent le fait que l'obtention de l'Idex implique une fusion des universités, qui pourrait notamment être synonyme, selon eux, de sélection à l'entrée de la fac.



Non à la SUREXPLOITATION DES TERRES

Des représentants de la fédération Des terres, pas d'hypers ! ont rencontré le 20 février dernier Justine Roulot, membre du cabinet de Nicolas Hulot, le ministre de la Transition écologique et solidaire. L'objectif : entamer une réflexion sur les moyens permettant de freiner la surexploitation des espaces naturels. Une initiative qui illustre « le souhait de plusieurs ministères de protéger les terres agricoles », selon Patrick Gaborit, membre du collectif Non à Val Tolosa, intégré à Des terres, pas d'hypers ! et qui s'oppose au projet de grande zone commerciale à Plaisance-du-Touch.



La PATINOIRE revient

Depuis son ouverture le 16 février dernier, la traditionnelle et éphémère patinoire de Toulouse bat son plein. Les Toulousains ont jusqu'au 4 mars pour venir profiter des 450 m² de glace naturelle mis à leur disposition sur la place du Capitole. Il est possible de louer directement sur place des équipements adaptés aux petits comme aux grands.

6

Ouvert en février 2012, l'Espace diversités-laïcité a pour vocation d'accueillir les personnes victimes de discriminations et de faire avancer leur cause. Municipal, le site milite pour l'accès aux droits de toutes les populations et propose différentes expositions au fil de l'année, autour des thématiques du handicap, de l'homosexualité, de l'immigration ou de la laïcité. Jean-Luc Moudenc, à l'occasion du 6^e anniversaire du site, a salué « un endroit incontournable, une réalisation originale, le seul équipement qui associe défense de la laïcité, de la diversité, et lutte contre les discriminations. »

30 AGENDA

> 23 FÉVRIER

Ziggy, un robot inventé par 22 étudiants en robotique de l'université Paul-Sabatier, sera officiellement présenté le 23 février sur le campus. La machine a été conçue pour accueillir des visiteurs et participer au bien-être des salariés en entreprise. Également capable de réserver un taxi, un restaurant, ou d'établir un planning Ziggy rejoindra ensuite les équipes d'Eurécia, à Castanet-Tolosan.

> 24 FÉVRIER

Et si les objets que l'on délaisse pouvaient servir à d'autres ? L'association Animabord organise à Borderouge une "zone de gratuité". Le principe : déposer ses petits trésors ou récupérer ceux des voisins. Un moyen de réduire le gaspillage tout en créant du lien. Tous les objets sont autorisés, à condition d'être en bon état.

Anne BISAGNI-FAURE,
nouvelle rectrice

Anne Bisagni-Faure a été nommée rectrice de l'Académie de Toulouse. Ancienne conseillère de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Geneviève Fioraso, inspectrice générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche, puis rectrice de l'Académie de Poitiers, Anne Bisagni-Faure succède à Hélène Bernard qui occupait le poste depuis 2013.

Alban LAFONT
2^e espoir
du foot mondial

Tout semble sourire à Alban Lafont. Le gardien de but du TFC, âgé seulement de 19 ans, est en deuxième position du classement des espoirs les plus prometteurs du football établi par l'UEFA. Le Toulousain se place ainsi juste derrière Gianluigi Donnarumma de l'AC Milan, et devant le parisien Kylian Mbappé.



GRAND ANGLE

JUSTICE : vers une réforme à marche forcée ?

PLAIDOYER. Rassemblés le 15 février dernier devant le tribunal de Toulouse, magistrats, greffiers et avocats protestaient contre la réforme de la justice souhaitée par la ministre Nicole Belloubet. Entre numérisation, redécoupage de la carte judiciaire et spécialisation des tribunaux, ils dénoncent un éloignement du citoyen.

Nicole Belloubet est sur tous les fronts. Après la grogne des surveillants pénitentiaires, la garde de Sceaux doit aujourd'hui affronter celle des magistrats, des greffiers et des avocats suite au projet de loi pour rendre la justice plus performante. Il est question d'une transformation numérique, présentée comme le « cœur du réacteur » de la réforme, d'une simplification de certaines procédures et d'une réorganisation territoriale de la justice. Autant de points qui ont suscité des craintes chez de nombreux professionnels, comme l'explique Érik Boyadjian, le vice-bâtonnier du barreau de Toulouse : « Ce que nous dénonçons, sous prétexte d'une numérisation censée rapprocher le justiciable, c'est au contraire un éloignement. Tous ne sont pas égaux face au numérique et tous n'y ont pas accès. De plus, avec cette réforme, le justiciable ne sera pas toujours accompagné. » Il est en effet envisagé des procédures entièrement numérisées pour des contentieux inférieurs à 5 000 euros. « On parle aussi de spécialiser les tribunaux. Mais en faisant cela, on n'aura qu'un ou deux tribunaux compétents sur une matière et donc une uniformisation de la jurisprudence, ce qui entraîne un déni de démocratie », poursuit Érik Boyadjian.



La question des moyens est mise en avant par les opposants à la réforme. Avec le 23^e budget en pourcentage du PIB sur les 28 pays de l'Union européenne, la justice française est souvent présentée comme un parent pauvre en Europe. Pour Gilles Sainati, secrétaire national du Syndicat de la magistrature et premier vice-président du tribunal de

« Cela fera certes des économies, mais l'objectif est l'accès universel à la justice »

grande instance de Perpignan, « c'est aussi un problème de représentation. Vouloir établir un tribunal par département et une cour d'appel par région, ce n'est pas possible. Cela fera certes des économies, mais l'objectif est l'accès universel à la justice », estime-t-il. Le magistrat souhaite des tribunaux pensés en fonction des bassins de population plutôt qu'une centralisation.

Au contraire, Laurent Posocco, maître de conférences en droit privé à l'université Toulouse 1 Capitole, trouve que cette réforme va dans le bon sens : « La simplification des procédures est intéressante et la spécialisation des tribunaux est au bénéfice du justiciable, avec une meilleure connaissance de la matière chez les avocats et les magistrats », avance-t-il. S'il comprend les critiques liées à la qualité des équipements informatiques et à la fracture numérique, cela ne doit pas, selon lui, remettre en cause la philosophie du projet de loi. « 500 millions d'euros ont été annoncés pour la numérisation, ce qui peut permettre pas mal de choses. J'ai parfois l'impression qu'il y a une crainte à l'idée de toute réforme, après la brutalité de celle de Rachida Dati en 2007. » Les effets de cette dernière, Gilles Sainati les observe tous les jours et redoute que la prochaine soit trop vite instituée : « En réformant la justice en seulement trois mois, on va vers une catastrophe », conclut-il.

Paul Perié ✍

À LA LOUPE

Coup de frein sur les subventions AUX VÉLOS ÉLECTRIQUES

RÉTROPÉDALAGE. Depuis le 1^{er} février, pour bénéficier de la prime à l'acquisition d'un vélo électrique, l'acheteur doit résider dans une commune qui délivre déjà ce type de bonus. Or, les habitants de Toulouse Métropole ne remplissent plus ce critère depuis 2015... Éclairage.



Tout commence par un décret paru au Journal Officiel le 31 décembre. Désormais, l'aide de l'État attribuée pour l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE) – égale à 20% du prix et plafonnée à 200€ – ne peut être allouée qu'aux habitants de municipalités proposant déjà une prime de cette nature. Auparavant, elle était valable partout en France, quel que soit le demandeur. Résultat : depuis le 1^{er} février, les résidents des 38 communes de la métropole toulousaine sont privés de ce bonus...

En effet, entre 2013 et 2015, près de 350 000 € de primes ont été distribués par Toulouse Métropole à 1 500 personnes de l'agglomération. Un bonus proportionnel

au prix du VAE et aussi limité à 200€. Mais le budget n'a pas été renouvelé. « Le défaut de ce projet est qu'il n'intégrait pas de barème social. J'ai parfois accordé des aides à des gens aux revenus très importants, ce qui n'est pas forcément pertinent », argumente Jean-Michel Lattes, premier adjoint au maire de Toulouse et vice-président de Toulouse Métropole en charge des transports.

La réinstauration d'une aide à l'acquisition d'un VAE n'est donc pas prévue dans un futur proche. Par ailleurs, d'après les associations qui promeuvent le vélo, aucune autre allocation du Département ou de la Région n'existe à ce jour. « Je tiens à souligner que nous parlons ici de la subvention d'un achat privé. N'est-il pas plus judicieux que cette somme serve à tout le monde ? Via par exemple la création de pistes cyclables ? C'est ce qui est en train de se concrétiser avec nos futures politiques en matière de déplacements », ajoute M. Lattes.

Fleur Olganier ✍

ET MAINTENANT ?

Le personnel des crèches TIRE LA SONNETTE D'ALARME

PITCHOUNES. Plus de 250 membres du personnel du service petite enfance de la ville de Toulouse ont manifesté le 15 février, place du Capitole. Ils dénoncent des effectifs insuffisants et un démantèlement de ce service public. Le JT fait le point sur ce sujet qui va bien plus loin qu'une simple journée de grève.

« Nous ressentons une frustration éthique ! Nous ne pouvons pas mettre en place de projets et nous sommes physiquement épuisés », lance Lydie, auxiliaire de puériculture et représentante CGT. Elle dénonce le « non-remplacement des agents absents, en raison d'un pool de remplaçants insuffisants. Nous savons qu'il y a des contraintes budgétaires, mais on a le sentiment d'assister au détricotage du service public de la petite enfance », poursuit-elle. Ce manque de personnel a des répercussions sur l'organisation des crèches. Pour respecter le taux d'encadrement, le nombre d'enfants accueillis de façon occasionnelle devient une variable d'ajustement. « Quand un salarié est malade, on se contente de faire garder. Les directrices viennent dans les groupes pour nous aider. Parfois, elles se retrouvent à faire le ménage ! », poursuit Agnès, 20 ans de service dans une crèche municipale. Le personnel réclame des embauches et une revalorisation des rémunérations, notamment pour les contractuels qui ne bénéficient pas des mêmes primes que les titulaires. « Nous avons engagé un dialogue constructif avec les syndicats pour une refonte de ce pool, dont le fonctionnement n'est pas optimum », reconnaît de son côté Laurence Katzenmayer, adjointe au maire en charge de la petite enfance. La mobilisation du 15 février, très largement suivie puisque 19 multiaccueils sur 22 ont fermé leurs



portes ce jour-là, porte des revendications plus globales. Les syndicats Sud et CGT dénoncent également le non-remplacement des départs à la retraite des assistantes maternelles à domicile dépendant de la mairie. « 90% des parents veulent un mode de garde collectif. Les assistantes maternelles n'ont donc pas assez d'enfants à leur charge. Nous préférons qu'elles soient moins nombreuses, mais qu'elles puissent toutes travailler », explique Laurence Katzenmayer.

« La petite enfance au cœur d'un projet de territoire. »

Ce mode de garde est aussi celui qui coûte le plus cher à la municipalité.

Toulouse doit désormais relever un double défi pour la petite enfance : maintenir un service de qualité tout en augmentant la capacité d'accueil. 20 petits Toulousains naissent chaque jour et la crèche reste le mode de garde préféré des parents. D'ici fin 2018, 900 nouvelles places financées par la mairie devraient ouvrir (crèches municipales, associatives et privées). Mais quelles seront les conditions de travail du personnel et d'accueil des enfants ? En dehors de l'augmentation des moyens matériels et humains, plusieurs pistes se

dessinent : revaloriser les métiers de la petite enfance comme dans les pays nordiques, alors qu'ils manquent de reconnaissance en France ; donner une autre dimension au secteur « en le mettant au cœur d'un projet de territoire », comme l'explique Jérôme Bonnemaison, ancien directeur de la petite enfance à la mairie de Toulouse, dans son livre "La petite enfance dans la cour des grands" ; mais aussi repenser le système de financement des crèches, assuré aujourd'hui par les municipalités et par la Caisse nationale des allocations familiales. À Toulouse, les syndicats sont formels, si rien n'avance, la grève sera reconduite début mars.

Maylis Jean-Préau ✍

ÇA BOUGE !

Une coopération pour vivre MIEUX AU MIRAIL

VIVRE-ENSEMBLE. À l'initiative des trois principaux bailleurs sociaux de la région toulousaine, la coopération interbailleurs Coop'IB a pour mission de revaloriser le quartier du Mirail et de renforcer des liens entre les habitants.



Au Mirail, la coopération entre les bailleurs sociaux n'est pas nouvelle. « Le patrimoine de la Reynerie et de Bellefontaine est imbriqué, nous sommes tous voisins les uns des autres », explique Pascal Barbottin, directeur général de Patrimoine SA Languedocienne. Avec Les Chalets et Toulouse Métropole Habitat, ces trois bailleurs gèrent 3636 logements à la Reynerie et Bellefontaine, soit près de 9000 habitants. Depuis dix ans, ils échangent et s'entraident. Et désormais, ils formalisent leur coopération au travers d'une structure commune, Coop'IB. « Dans le logement social, on a un devoir d'accompagner les gens au-delà de la relation contractuelle », affirme Luc Laventure, directeur général de Toulouse Métropole Habitat.

52 actions ont ainsi été organisées depuis avril 2017 afin « de faire parler de ce quartier autrement que dans la rubrique faits-divers », souligne Jean-Paul Coltat, directeur général du groupe Les Chalets. Des petits déjeuners et des ateliers ont été proposés, toujours avec l'aide du réseau associatif local. Le projet "Fenêtre sur foot", auquel Coop'IB consacre un budget annuel de 6 900 euros, permet aussi à une centaine d'enfants de participer à plusieurs tournois. Enfin, des initiatives de sensibilisation au tri des déchets et de lutte contre le jet d'ordures par les balcons sont menées pour « faire comprendre aux riverains que le quartier leur appartient », précise Luc Laventure.

Deux nouveaux projets devraient voir le jour en 2018. "Vrac" donnera aux habitants la possibilité de s'approvisionner en produits locaux ou bios vendus à prix coûtant. Quant au label Animons Bellefont', il entend poursuivre sa valorisation de Bellefontaine autour du sport, de cafés et du jardinage.

Marie Larpent ✍

IL MÉRITE DE FAIRE LA UNE

Galin STOEV

Entremetteur du spectacle

Le nouveau directeur du Théâtre national de Toulouse a pris ses fonctions en janvier dernier. Après avoir parcouru les scènes du monde, il se pose dans la Ville rose pour approfondir son travail. Avec une obsession, attirer ceux qui n'ont jamais osé pousser les portes d'un théâtre.

✍ Monique Castro



© Franck Alix / JT

GLOBE-TROTTER. Né à Varna en Bulgarie en 1969, Galin Stoev suit des cours de théâtre dès l'âge de 7 ans. « Ma mère espérait qu'ainsi, je serais moins distrait à l'école », explique-t-il. Diplômé de l'Académie nationale des arts du théâtre et du cinéma de Sofia, il monte des spectacles dès 1991. Très vite, il rencontre le succès et travaille dans « des lieux prestigieux autant que dans les petits théâtres clandestins ». Las de passer d'un pays à l'autre, d'une langue à l'autre, il rêve de se poser sur un territoire pour creuser sa pratique. Le ministère de la Culture lui offre Toulouse.

TROUPE. En 2005, il avait créé sa compagnie Fingerprint à Bruxelles où il résidait. Il mettait en scène des pièces classiques comme celles de Marivaux qu'il affectionne : « Sa langue est d'une telle subtilité qu'on ne peut pas la traduire. » Parmi ses contemporains, il se sent particulièrement proche d'Ivan Viripaev, chef de file de la nouvelle dramaturgie russe dont il a monté une de ses pièces en décembre au TNT.

ÉMOTION. Les mises en scène de Galin Stoev sont enlevées et rythmées. Celui qui fait confiance à l'intelligence du public rappelle « qu'une œuvre se valorise par la qualité émotionnelle qu'elle offre. Quand le spectateur va au théâtre, il paie pour vivre pendant deux heures ce qu'il ne vit pas ailleurs », estime-t-il.

UN FAUTEUIL POUR DEUX

Soucieux d'élargir son public, le nouveau directeur prépare l'opération "888 ambassadeurs du TNT", le nombre de sièges dans la salle. « L'idée est de proposer aux spectateurs les plus fidèles de s'acheter un fauteuil le temps d'une saison. Ils auront leur nom inscrit sur le dossier et l'obligation d'offrir ce fauteuil une fois dans l'année, à quelqu'un qui n'est jamais allé au théâtre », précise-t-il.

CONTAGION. Selon sa volonté, le hall d'accueil sera désormais transformé en espace de vie où chacun pourra venir prendre un café, manger un morceau ou lire. « C'est un signe fort pour dire aux gens qu'ils peuvent entrer mais pas obligatoirement pour voir un spectacle. Et un jour, peut-être qu'ils franchiront le seuil et rentreront dans la salle », espère-t-il.

TOP WEB



@CaroleDelga / 19-02 : « Un nouveau signe positif pour l'économie régionale et l'emploi en Occitanie : l'@Apecfr estime qu'entre 16.000 et 17.700 cadres devraient être recrutés au cours de l'année par les entreprises du territoire »

JJBolzan / 17-02 : « Nous devons aider les agriculteurs à réaliser leur rêve : vivre de la vente de leurs produits ! Pour ce qui les concerne les élus locaux doivent montrer la voie par le biais de la @RESTAU_CO mais aussi avec la mise en place de marchés producteurs, par l'accès aux @Marchesdegros »

@L_Esquenet_AP31 / 16-02 : « Réunion de travail au #Ceser à #Toulouse sur le projet #GPSO #LGV #Bordeaux <-> #Toulouse @JeanLucLAGLEIZE : « La LGV outil indispensable pour la pérennité économique de notre territoire. » #TGV #LGVOccitanie: Oui ! »

Théâtre Du Grand Rond / 19-02 : « [RAPPEL] Vous l'aviez peut-être suivi, le Théâtre du Grand Rond est passé du statut associatif au statut de Société Coopérative d'Intérêt Collectif. Vous pouvez souscrire à la SCIC et devenir associé-e du Théâtre avant le vendredi 2 mars ! Cette date passée, il faudra attendre la prochaine Assemblée Générale en janvier 2019 pour pouvoir intégrer la SCIC. »

DAL Toulouse31 / 19-02 : « HLM - Ce matin devant Habitat Toulouse pour soutenir une famille dont l'appartement à brûlé mardi dernier. Les discussions ont été constructives: la famille est relogée ce jour dans le secteur où elle vivait en attendant une mutation. Nous espérons que l'office HLM aura le geste de payer les nuitées d'hôtel payées par la famille ces derniers jours! La solidarité fait avancer! »

Deux pieds deux roues Toulouse / 21-02 : « Donc la digue des Amidonniers fermée 2 ans aux cyclistes et piétons, celle des Sept Deniers fermée 18 mois, côté Empalot 1 an... Les services de l'Etat et de Toulouse Métropole oseraient-ils fermer autant de temps la rocade ou des grands axes pour des travaux ? 2 Pieds 2 Roues dénonce 2 poids 2 mesures... »

Faut-il inscrire la Corse DANS LA CONSTITUTION ? Et l'Occitanie ?



VIURE AL PAIS. En décembre, les Corses étaient appelés aux urnes pour élire les représentants de la nouvelle collectivité territoriale unique, née de la fusion des deux Départements et de la Région de l'île. Un modèle administratif qui s'applique également à la Guyane ou à la Martinique par exemple. Devant la victoire des nationalistes lors de ce scrutin, le président de la République Emmanuel Macron a ouvert la porte à une inscription de la Corse dans la Constitution afin de reconnaître les particularismes du territoire. Quels seraient les enjeux d'une telle mesure ? L'élu Républicain Pierre Esplugas-Labatut et le défenseur de la culture occitane Jean-François Laffont, tous deux juristes de formation, débattent du sujet pour le JT.

La reconnaissance du statut spécifique de la Corse passe-t-elle par une inscription dans la Constitution ?

Pierre Esplugas-Labatut : Je partage l'idée défendue par ma famille politique, celle d'une République une et indivisible chère au général de Gaulle. Mais le juriste que je suis sait que cette indivisibilité ne doit pas être érigée en dogme absolu. Les lois de décentralisation actent déjà le caractère plurilégislatif de l'État. Par ailleurs, le particularisme des Outre-Mer existe et est reconnu dans la Constitution. La spécificité insulaire de la Corse peut donc justifier de l'y inscrire aussi. Il faut en revanche éviter toute dérive : pas de préférence locale dans le domaine foncier ni d'obligation de la langue corse à l'école.

Jean-François Laffont : La question englobe des enjeux beaucoup plus larges. Est-on toujours dans un État centralisé et a-t-on toujours les moyens de financer un tel sys-

tème ? Si oui, rien ne justifie une inscription dans la Constitution, mais ce n'est pas ma vision des choses. La reconnaissance de la Corse doit être le point de départ pour faire figurer toutes les composantes de la France dans la Constitution. Il ne s'agit pas de donner à l'île de Beauté plus de droits qu'aux autres territoires au motif de l'insularité ou de sa nouvelle organisation administrative.

Quid des autres particularismes régionaux, comme celui de l'Occitanie ?

Pierre Esplugas-Labatut : Le particularisme insulaire de la Corse est un fait établi. Sa situation géographique particulière entraîne une organisation et des conditions de vie particulières pour ses habitants. En revanche, on ne peut pas parler de particularisme pour les autres territoires. En ce sens, rien ne justifie d'inscrire chaque région à forte identité culturelle dans la Constitution.

Jean-François Laffont : Il est temps de reconnaître seurement les grandes cultures historiques de notre pays, comme la Corse, l'Occitanie, la Bretagne ou l'Alsace, qui font notre richesse et notre diversité. En entrant dans cette République d'adhésion, chacun se sentirait intégré, le débat serait plus apaisé, et les gens seraient d'autant plus heureux d'être Français et Européens en voyant leur culture respectée. Le risque de

communautarisme n'existe que si cette politique de l'autruche continue.

Quelles autres solutions envisager pour une meilleure prise en compte des particularismes régionaux ?

Pierre Esplugas-Labatut : Des initiatives existent déjà. Elles relèvent des collectivités locales qui doivent promouvoir les langues et cultures régionales, par le biais de l'enseignement notamment. C'est ce que nous appliquons d'ailleurs à la mairie de Toulouse grâce à nos politiques en faveur de l'occitan.

Jean-François Laffont : Une inscription dans la Constitution est le préambule indispensable. Sans cela, toute initiative se heurte au droit ou au bon vouloir des décideurs locaux. Par exemple, la France a signé la Charte européenne des langues régionales et minoritaires en 1999 mais ne l'a toujours pas ratifiée pour ces raisons juridiques. En 2008, il a été ajouté à la Constitution que « les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France », mais c'est encore insuffisant. L'occasion est ouverte de franchir une nouvelle étape. Sans cela, nous continuerons d'administrer des soins palliatifs à des cultures en train de mourir.

Thomas Gourdin ✍

PIERRE ESPLUGAS-LABATUT

> Professeur de droit public à l'université Toulouse 1 Capitole notamment spécialisé en droit constitutionnel, porte-parole du parti Les Républicains en Haute-Garonne et adjoint au maire de Toulouse.



JEAN-FRANÇOIS LAFFONT

> Avocat et président de Convergencia Occitana, collectif toulousain qui rassemble une centaine d'associations et de structures œuvrant pour la promotion de la culture occitane.

À PARTIR DU 1^{ER} JUILLET

90

80

**ROULER MOINS VITE
C'EST SAUVER PLUS DE VIES**

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES



C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS

Les macronistes toulousains À L'ÉPREUVE DU POUVOIR

ADHÉSION. Ils sont issus du PS, du Modem ou n'étaient dans aucun parti. Comment se passe leur cohabitation au sein d'En Marche ? Sont-ils tous en accord avec la ligne du gouvernement ? Début de réponse avec trois députés LREM de Haute-Garonne.

Le président du parti Les Républicains Laurent Wauquiez vient de les traiter de « guignols », estimant avoir été « très soft » avec cette description. Mais sur le terrain, comment ces députés issus de courants divers et ralliés à En Marche assument la politique du gouvernement ? La ligne « en même temps de gauche et de droite » prônée par Emmanuel Macron est-elle tenable ? À entendre les députés de Haute-Garonne, il n'y a aucun problème de cohabitation. « On se retrouve sur la ligne En Marche », assure Jean-Luc Lagleize, toujours membre du Modem. « On déroule ce que l'on a annoncé pendant la présidentielle et les législatives. Les différences entre ceux venus de droite ou de gauche ne se voient pas vraiment. Peut-être parce qu'ils n'avaient pas de positions extrêmes » Des propos confirmés par Monique Iborra, exclue du PS pour avoir rejoint LREM. « Notre dénominateur commun, c'est d'avoir choisi une candidature En Marche en connaissance de cause. Je n'ai eu aucun problème à me faire accepter au niveau national. » Beaucoup de nouveaux élus sont même venus demander des conseils de celle qui entame son troisième mandat de députée. Les élus de Haute-Garonne essaient de se retrouver une fois par mois à l'Assemblée nationale pour discuter des dossiers locaux. « Nous avons un comité politique prévu par le mouvement », appuie Jean-François Portarrieu. Sur ces dossiers, tous ne partagent pourtant pas la même ligne, comme on peut l'observer sur la question de la LGV. « Nous sommes majoritairement pour un investissement dans les transports du quotidien. C'est moins l'étiquette que les circonscriptions qui jouent dans le positionnement. Les élus de Toulouse sont plus favorables



à la LGV », explique Monique Iborra. « Il existe des nuances mais pas de rupture. »

« Je reste mesuré », assume de son côté Jean-François Portarrieu. « La LGV est importante mais moins urgente que le doublement du sillon Matabiau-Saint-Jory » qui se trouve sur sa circonscription. « Mais je suis sûr qu'il y aura un vote conforme en avril. Aucun député de Haute-Garonne ne s'est pour l'instant signalé par un vote dissident », précise-t-il. Le collectif paraît donc l'emporter au sein des députés En Marche de Haute-Garonne même si Jean-Luc Lagleize assure « tout faire pour peser avant les projets de loi et éviter que tout se fasse par ordonnances ». En faisant ce qu'il avait annoncé, Emmanuel Macron semble faciliter la tâche de ses troupes, dans un groupe où chacun certifie que « ça respire bien ». De là à parler de godillots ou de guignols ? Les prochaines réformes devraient donner des éléments de réponse supplémentaires.

Paul Périé ✍

POLITIC' PORTRAIT



SÉBASTIEN VINCINI, socialiste 2.0

Élu aux multiples casquettes, Sébastien Vincini est ingénieur en environnement, conseiller municipal dans la commune de Cintegabelle, conseiller départemental, et premier secrétaire fédéral du PS en Haute-Garonne. Cette figure socialiste locale veut s'appuyer sur la révolution numérique pour proposer un nouveau modèle de société

À la tête du Parti socialiste en Haute-Garonne depuis 2014, Sébastien Vincini vient d'une famille où la politique est un sujet tabou. Son grand-père qui a fui la dictature de Mussolini s'est coupé de sa famille suite à des désaccords sur la question du fascisme. Issu d'un milieu ouvrier, l'élu s'intéresse très tôt à la notion d'égalité républicaine mais promet à ses parents de ne pas s'engager en politique avant d'avoir un métier. En 2000, devenu ingénieur en environnement, il prend sa carte au PS et gravit très rapidement les échelons. En 2003, il est nommé secrétaire de section à Cintegabelle, la commune qui l'a vu grandir. Moins d'une décennie plus tard, l'élu se retrouve numéro deux du parti en Haute-Garonne. « J'étais l'aubryste derrière le hollandais », commente Sébastien Vincini. En 2014, il devient premier secrétaire du PS dans le département après la démission de Joël Bouche. Un an après, il entre au Conseil général.

Alors que le PS se déchire sur les orientations prises lors du quinquennat Hollande, Sébastien Vincini affirme « trouver le comportement des frondeurs exécrable », et joue la carte de l'unité. « Pendant ces cinq ans, notre fédération n'a été ni suiveuse ni frondeuse. Nous avons toujours essayé de réorienter les choses sans donner le sentiment que c'était la discorde au sein du Parti socialiste », explique-t-il. Le débat sur la déchéance de nationalité acte pourtant la rupture. « Pouvoir séparer des citoyens devant le droit, c'est improbable. Quand ça a été prononcé, je n'en ai pas dormi de la nuit. J'ai pris une position très ferme par rapport à cela », commente-t-il.

Aujourd'hui, le temps n'est plus à la critique mais à l'organisation d'une vraie force d'opposition. « La social-démocratie n'a pas su réadapter son logiciel face aux changements de notre société. Je ne suis pas contre l'uberisation mais il faut que l'État encadre cette évolution. Le progrès doit être générateur de droits et de protection », précise-t-il. Car Sébastien Vincini en est convaincu, les mutations numériques seront l'enjeu politique majeur de ces prochaines années.

Vanessa Vertus ✍



François Ruffin EN HAUTE-GARONNE

François Ruffin, le 18 février dernier, devant près d'un millier d'étudiants de l'université Jean-Jaurès. Venu les soutenir dans leur lutte contre le projet de fusion des universités et la réforme de l'accès à l'enseignement supérieur, le député France Insoumise de la Somme s'est ensuite rendu à Saint-Gaudens pour la campagne législative de Philippe Gimenez, dans la septième circonscription de Haute-Garonne.

2 PERSONNES TUÉES SUR 3 LE SONT SUR LES ROUTES HORS AGGLOMÉRATION



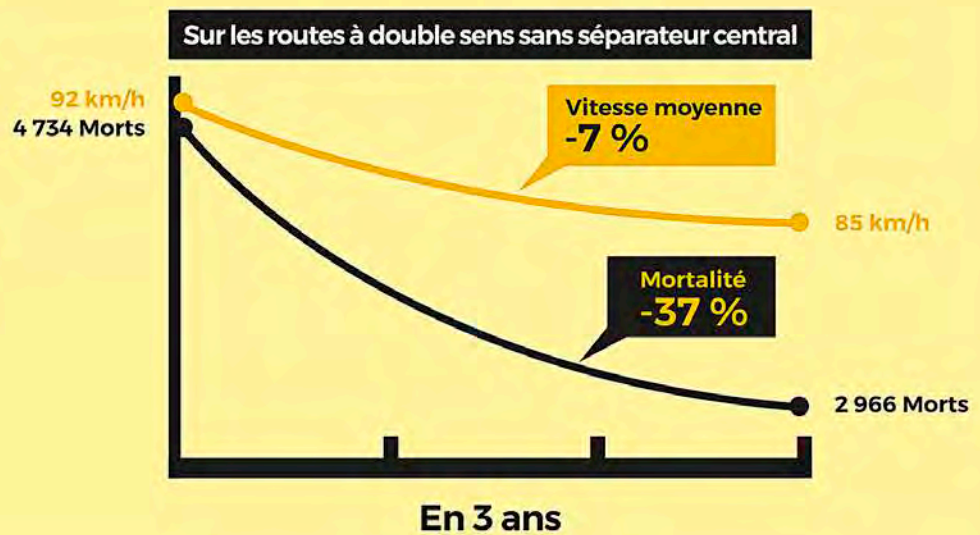
« Baisser la vitesse de 10 km/h sur les routes à double sens sans séparateur central pourrait permettre de sauver 350 à 400 vies chaque année. » : conclusion de l'étude menée à la demande du Conseil national de la sécurité routière par une équipe d'accidentologues français indépendants publiée en 2013.*

À compter du 1er juillet 2018 la vitesse maximale autorisée sur les routes à double sens sans séparateur central sera limitée à 80 km/h.

QUAND LA VITESSE BAISSÉ, LA MORTALITÉ ROUTIÈRE BAISSÉ

En France, après l'implantation des premiers radars, la vitesse moyenne sur les routes concernées a baissé, entre 2002 et 2005, de 7 %. La mortalité a baissé de 37 % sur ces mêmes axes.

Source :
Observatoire national interministériel de la sécurité routière.



DES DISTANCES DE FREINAGE MOINS ÉLEVÉES

En réduisant la vitesse de 10 km/h, la distance d'arrêt diminue de **13 mètres**.



Distance d'arrêt = Distance parcourue pendant le temps de réaction + Distance de freinage

PEU DE DIFFÉRENCE DANS LE TEMPS DE TRAJET

En roulant à 90 plutôt qu'à 80 vous ne gagnez que ...



SORTIR



54 Allée Jean-Jaurès
Ouvert du lundi au vendredi de 17h à 2h,
le samedi de 15h à 3h
et le dimanche de 15h à 2h
app.deliriumcafetoulouse.com



Culture bière au DÉLIRIUM CAFÉ

HOUBLON. Ouvert le 6 décembre dernier, le Délirium Café Toulouse est une déclinaison du Délirium Café original, situé à Bruxelles. Véritable temple de la bière qui s'étend sur 870 m², ce pub ambitionne de stimuler les papilles des Toulousains.

Bien que proposant plus de 500 bières en bouteilles et une quarantaine à la pression, le Délirium Café Toulouse n'a pas de Kronenbourg, 1664 ou Heineken. « Avec nos 47 tireuses, nous avons la plus grosse installation de tirage pression en France. Mais nos seules bières à peu près classiques sont la Grimbergen Élixir, la Guinness ou la Kilkenny », explique Thomas Vion, président de la franchise toulousaine de l'enseigne bruxelloise Délirium Café.

Car ce pub ouvert le 6 décembre dernier ambitionne de faire découvrir de nouvelles saveurs et des produits rares. Breuvages locaux, comme la Ratz de Cahors, ou exotiques côtoient ainsi de nombreuses cervoises belges comme la très demandée Delirium Tremens. Dans l'optique de promouvoir la culture de la bière, un zythologue (expert en bière) aiguille les clients selon leurs goûts. Une application gratuite donne également pléthore d'informations sur les bières disponibles et répond à des questions plus globales comme : « Qu'est-ce qu'une Indian Pale Ale ? » Réponse : une gamme de bières à haute fermentation d'origine anglaise. Une manière de renforcer la culture des clients tout en rendant leur soirée plus agréable puisqu'ils peuvent commander et payer sur smartphone, évitant ainsi l'attente au bar. « Nous sommes une brasserie pilote par rapport aux

autres franchises de l'enseigne car nous développons de nombreuses nouveautés. Outre l'application, nous sommes une des rares à proposer à manger, comme des club sandwiches, des frites belges ou des gaufres liégeoises », ajoute Thomas Vion. D'ailleurs, une fois les travaux des allées Jean-Jaurès terminés, il ouvrira une terrasse en devanture pour un service à l'heure du déjeuner.

L'antenne toulousaine va aussi plus loin dans le concept du Délirium Café qui se contente traditionnellement d'un décor de type taverne. Si le rez-de-chaussée garde cet esprit avec son bar de 30 mètres de long, ses hauts tabourets et ses plaques

« Nous avons la plus grosse installation de tirage pression en France »

en email au mur, l'étage est plus onirique. Sanitaires roses pour les hommes et bleus pour les femmes, tableaux de pin-up buvant des bières et fresques déjantées... Un choix artistique qui colle à l'emblème de ce

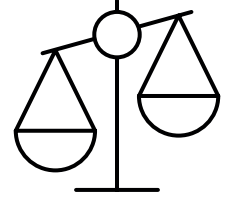
bar, à savoir un éléphant rose. L'animal symbolisant les hallucinations éthyliques ! Mais le public n'a pas encore accès à ce décor décalé, car suite à des problèmes avec la municipalité au sujet de sorties de secours, l'étage est fermé depuis fin décembre. Actuellement en médiation avec le service juridique de la mairie pour le rouvrir, Thomas Vion est aussi en négociations avec le voisinage au sujet des nuisances sonores émanant du patio : « Pour

l'instant, il est accessible jusqu'à 21 heures, mais nous allons réaliser des études acoustiques pour trouver une solution technique qui y réduira le son. »

Ces petites contrariétés ne semblent toutefois pas éteindre l'enthousiasme de Thomas Vion et de son équipe de 24 collaborateurs. « Nous enregistrons une fréquentation de 1 000 à 1 800 personnes par soir du mardi au samedi. Lorsque l'étage rouvrira, nous passerons sans doute à 2 700. »

Vos ANNONCES LÉGALES dans votre hebdo

annonceslegales@lejournaltoulousain.fr



Tarif de Publication : L'annonce légale est facturée en fonction du nombre de lignes publiées selon les normes fixées par l'arrêté ministériel du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales. La version consolidée du 1^{er} janvier 2018, fixe le prix de la ligne à 4.16€ HT pour le département de la Haute-Garonne.



PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTES PUBLIQUES

Requalification du chemin de la Violette à L'Union du 5 mars au 30 mars 2018 inclus

> Objet des enquêtes

Deux enquêtes sont conjointement ouvertes sur :
- l'utilité publique des travaux nécessaires à la requalification du chemin de la Violette sur la commune de L'Union,
- la détermination des immeubles à acquérir et la recherche des propriétaires, des titulaires de droits réels et des autres intéressés.

> Autorité responsable du projet

Le projet de requalification du chemin de la Violette à L'Union est conduit sous maîtrise d'ouvrage de Toulouse Métropole - 6 rue René Leduc - BP 35 821 - 31505 Toulouse cedex 5, auprès de laquelle toute information peut être demandée.

> Durée des enquêtes

Les enquêtes se dérouleront pendant 26 jours entiers et consécutifs, du lundi 5 mars au vendredi 30 mars 2018 inclus.

> Lieux et siège de l'enquête

L'enquête est ouverte dans les communes de L'Union, Launaguet et Toulouse.
La mairie de L'Union est désignée siège de l'enquête.

> Désignation du commissaire enquêteur

Monsieur Christian HENRIC est désigné en qualité de commissaire enquêteur par décision du président du tribunal administratif de Toulouse en date du 20 octobre 2017.

> Lieux, jours et heures où le public pourra consulter les dossiers d'enquête

dans les administrations suivantes :

Le dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et le dossier d'enquête parcellaire resteront déposés, pendant toute la durée de l'enquête, à :
- la mairie de L'Union, 6 bis avenue des Pyrénées,
- la mairie de Launaguet, 95 chemin des Combes,
- au siège de Toulouse Métropole, 6 rue René Leduc à Toulouse.

Chacun pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

sur le site internet suivant :

www.haute-garonne.gouv.fr/enquetecheminlavioletteunion

> Modalités selon lesquelles le public pourra présenter ses observations

Consigner ses observations sur les registres d'enquête

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations sur les registres distincts à feuillet non mobiles ouverts à cet effet, aux jours et heures habituels d'ouverture au public à :
- la mairie de L'Union, 6 bis avenue des Pyrénées,
- la mairie de Launaguet, 95 chemin des Combes,
- au siège de Toulouse Métropole, 6 rue René Leduc à Toulouse.

S'adresser par courrier ou par voie électronique au commissaire enquêteur

Les observations du public pourront, par ailleurs, être adressées, pendant la même période, à Monsieur Christian HENRIC, commissaire enquêteur :

- soit par courrier postal adressé à Monsieur le commissaire enquêteur, Mairie de L'Union, 6 bis avenue des Pyrénées, BP 39 - 31242 L'Union Cedex, siège de l'enquête, qui les annexera aux registres d'enquête ;
- soit par voie électronique en se rendant sur le site internet suivant :
www.haute-garonne.gouv.fr/enquetecheminlavioletteunion

Les courriers et courriels seront annexés, dans les meilleurs délais possibles, aux registres déposés à la mairie de L'Union, siège de l'enquête.

Rencontrer le commissaire enquêteur

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations écrites ou orales lors des permanences suivantes :

- le vendredi 9 mars 2018 de 14h00 à 17h00 à la mairie de L'Union,
- le samedi 17 mars 2018 de 9h30 à 12h30, à la mairie de Launaguet,
- le mercredi 28 mars 2018 de 9h00 à 12h00, à la mairie de L'Union.

> Information des propriétaires

Il est signalé, en application des dispositions des articles L.311-1 à L.311-3 du code de l'expropriation, qu'en vue de la fixation des indemnités, l'expropriant notifie aux propriétaires et usagers intéressés, soit l'avis d'ouverture de l'enquête, soit l'acte déclarant l'utilité publique, soit l'arrêté de cessibilité, soit l'ordonnance d'expropriation.

Le propriétaire et l'usager sont tenus d'appeler et de faire connaître à l'expropriant, les fermiers, locataires, ceux qui ont des droits d'emphytéose, d'habitation ou d'usage et ceux qui peuvent réclamer des servitudes.

Les intéressés, autres que ceux mentionnés aux articles L.311-1 et L.311-2 du code de l'expropriation, seront en demeure de faire valoir leurs droits par publicité collective et tenus de se faire connaître à l'expropriant à défaut de quoi ils seront déchus de tous droits à indemnité.

> Lieux où, à l'issue des enquêtes, le public pourra consulter les rapports et les conclusions du commissaire enquêteur

Une copie des rapports et des conclusions du commissaire enquêteur restera déposée, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, à la préfecture de la Haute-Garonne, dans les mairies de L'Union et de Launaguet, ainsi qu'au siège de Toulouse Métropole où le public pourra en prendre connaissance.

Les personnes intéressées pourront obtenir communication des rapports et des conclusions, dans les conditions prévues par le code des relations entre le public et l'administration, en s'adressant au préfet de la Haute-Garonne - Direction de la citoyenneté et de la légalité - Bureau de l'aménagement commercial et de l'utilité publique - 1 place Saint Etienne - 31038 TOULOUSE CEDEX 9.

Enfin, les rapports et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés sur le site internet des services de l'Etat en Haute-Garonne :
www.haute-garonne.gouv.fr/enquetecheminlavioletteunion

> Décisions susceptibles d'être adoptées à l'issue des enquêtes

À l'issue des enquêtes, le préfet de la Haute-Garonne se prononcera, par arrêtés, sur l'utilité publique de l'opération et la cessibilité, au profit de l'expropriant, des parcelles nécessaires à sa réalisation.

Signé : Pour le préfet et par délégation, Le secrétaire général, Jean-François COLOMBET

CONSTITUTIONS

Par acte SSP du 03/01/2018 il a été constitué une SARL dénommée: **MONA'ART**

Siège social: chemin de bourc 31380 MONTASTRUC LA CONSEILLERE Capital: 1.000€

Objet: La société a pour objet en France et à l'étranger, directement ou indirectement :
- La prestation d'agent artistique pour les différents corps artistiques à l'exception des artistes du spectacle
- La vente de produits dérivés, en direct ou à distance, d'oeuvres d'art connues ou émergentes tels que de la reproduction sur porcelaine, des foulards en soie, des accessoires de bureau, des produits de décoration, des produits d'arts de la table, etc.

- La reproduction d'oeuvres originales sur tout support et notamment sur toiles ou impression
Gérant: Mme BARROUQUERE Sylvie Chemin du Bourc 31380 MONTASTRUC LA CONSEILLERE

Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de TOULOUSE.

Suivant un acte ssp en date du 18/02/2018, il a été constitué une SAS

Dénomination : **KOLABEE**
Siège social : 1 R Marcel Mouloudji Bat A Porte 11 31700 BLAGNAC

Capital : 2 €
Objet : mise en place d'outils permettant de fidéliser les salariés

Durée : 99 ans
Président : M. LERNER Dimitri 1 R Marcel Mouloudji Bat A 31700 BLAGNAC

Directeur général : M. RASSAT Benjamin Thierry Pierre 28 R Maran Bat B 31400 TOULOUSE

Cession d'actions : Actions librement cessibles entre associés uniquement
Exercice du droit de vote : Chaque action donne un droit à une voix.

Immatriculation au RCS de TOULOUSE

Avis de constitution

FORME : SASU
DÉNOMINATION : DF AGENCEMENT
DATE : 18/01/2018

SIEGE SOCIAL : 1 Avenue Maurice Magre - Résidence Le Parc des Poètes - APT 17 - 31 100 TOULOUSE

CAPITAL : 1000 €
OBJET : Plâtrerie d'intérieur
DURÉE : 99 ans

NOM ET ADRESSE DU PRÉSIDENT : Monsieur DJEBALLI FOUED - 1 Avenue Maurice Magre - Résidence Le Parc des Poètes - APT 17 - 31 100 TOULOUSE.

IMMATRICULATION au RCS TOULOUSE.

Par Assp du 15.2.2018, il a été constitué une SARL dénommée : BUREAU D'ETUDES ET DE SERVICES. Sigle : BES. Capital : 1 000€. Siège : 17 rue des Pyrénées, 31800 Labarthe Inard. Objet : Toutes activités d'Ingénierie, d'Etudes et de coordination de travaux. Durée : 99 ans. Gérance : Mr LOPEZ Michel, 17 rue des Pyrénées, 31800 Labarthe Inard. Immatriculation au RCS de Toulouse

Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP en date du 14 février 2018 à Toulouse, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : société civile immobilière,
Dénomination sociale : OUADRIA GESTION IMMOBILIERE,

Siège social : 6 Impasse des Capelles 31100 TOULOUSE,

Objet social : La société a pour l'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers

Durée de la Société : 99 ans
Capital social : 1 000 euros.

Gérants : Abdelkader OUADRIA ET Marjorie BONNET demeurant à 6 impasse des Capelles 31100 TOULOUSE

Immatriculation de la Société au RCS de TOULOUSE.

Pour avis,
La Gérance

Par acte SSP du 25/01/2018 il a été constitué une SCI dénommée:

SCI LAUVER
Siège social: 15 rue René Bazin 31500 TOULOUSE

Capital: 1.000 €
Objet: La société a pour objet l'acquisition, la propriété, la gestion, l'exploitation et l'administration de tous immeubles, biens et droits immobiliers et généralement toutes opérations quelconques se rattachant directement ou indirectement à cet objet, pourvu qu'elles ne modifient pas la nature civile de la société.

Gérant: Mme CROAIL Véronique 15 Rue René Bazin 31500 TOULOUSE

Cession des parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant.

Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de TOULOUSE



Avis de constitution

Avis est donné de la constitution de la Société par Actions Simplifiée SP & C SIEGE SOCIAL : DREMIL LAFAGE 31280 4 avenue du Maréchal Foch
OBJET : La prestation d'intermédiaire de commerce, la sous-traitance commerciale, les prestations, conseils et coaching aux particuliers et aux entreprises.
DURÉE : 99 années
CAPITAL : 150 euros
PRÉSIDENCE : Monsieur Robin KUNAKY - demeurant chemin Gachonenea - 64210 BIDART
DIRECTION GENERALE : Monsieur David OUEDRAOGO, demeurant 44 Impasse Jean Favarel - 31240 SAINT JEAN
DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, dès lors que ses titres sont inscrits à un compte ouvert à son nom. Chaque action donne droit à une voix.
AGREMENT : Toute transmission et cession d'actions est soumise à l'agrément préalable du Président.
IMMATRICULATION : au RCS de TOULOUSE

Pour avis,

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Belberaud du 15 février 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : LES LINDARDS - Forme sociale : Société Civile Immobilière - Siège social : 21, Chemin de la Serre - 31450 BELBERAUD - Objet social : l'acquisition par voie d'apport ou d'achat, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, essentiellement de locaux meublés location ou autrement de tous biens meubles ou immeubles bâtis ou non bâtis ; la souscription de tout financement ainsi que l'octroi de toutes garanties (PPD, cautionnement, nantissement) ; éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société - Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS - Capital social : 100 Euros, constitué uniquement d'apports en numéraire - Gérance : Madame Carole SAVOLDELLI demeurant 21, Chemin de la Serre - 31450 BELBERAUD. Clauses relatives aux cessions de parts : cession libres entre associés et agrément requis dans tous les autres cas ; agrément des associés représentant les trois quarts au moins du capital social, Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Toulouse.

La Gérance



Avis de constitution S.A.S Forge d'Images

Suivant acte sous seing privé en date du 1er Février 2018, il a été constituée une société par actions simplifiée dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination sociale : Forge D'Images
Capital social variable minimum : 1000 €, divisé en 100 actions de valeur nominale de 10 Euros.
Siège social : 35 rue des Caraman appt. A11 31000 Toulouse
Objet : La société a pour objet : production, réalisation et fourniture des prestations audiovisuelles et photographiques, à caractère institutionnel, culturel, événementiel, commercial ou privé.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Président : M. Matthieu ESCAT demeurant au 35 rue des Caraman Appt. A11 31000 Toulouse
Directeurs générales :
 - Mme Maïon Bonan demeurant au 35 rue des Caraman appt. A11 3100 Toulouse
 - Mme Marion Brouca demeurant au 22 allée Bellefontaine-Résidence les Mûriers de Marestyan appt B403 31100 Toulouse.
 - M. Jérémy PIQUEMAL demeurant au 8 rue Pierre Deldi Bât B Appt B106 31100 Toulouse.
 La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE

La gérance,

Suivant acte SSP en date du 22/02/2018, il a été constituée une sas. Dénomination : LA LIBRAIRIE DU BONHEUR. Objet : - Achat vente en sédentaire et en ambulants de livres, de parfums, de vêtements, de bibelot, encens, CD, DVD, huiles, de produits alimentaires et tout autres produits non réglementés. Siège social : 31 rue saintonge 31100 TOULOUSE. Capital : 1000 €. Durée : 99 ans. Président: M. Karim MOQRAN, 8 allée du pic de nore 31770 COLOMIERS. Immatriculation RCS TOULOUSE.



Me Sébastien SALESSES
 Notaire à TOULOUSE (31)
 4 et 5, pl. Wilson

Suivant acte reçu par moi, le 06/02/2017, il a été constitué la Société Civile suivante : Dénomination : MEDICIS - Forme : société civile régie par le titre IX du livre III du Code civil - Siège : 3 boulevard des Minimes - 31200 TOULOUSE - Durée : 99 ans - Objet : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. - Apport en numéraires - Capital social : 1500€ - Premier Gérant : M. Renaud COTTET, demeurant à MONTRABE (31850) 23 chemin de Saint-Jean, pour une durée illimitée ; - Clause d'agrément cession de parts : Librement cessibles entre associés, son conjoint, descendant ou ascendant, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Immatriculation au RCS de TOULOUSE.

Pour avis,

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société civile immobilière
DENOMINATION : SCI CALINA
SIEGE SOCIAL : 11 Rue Rudyard Kipling, 31880 LA SALVETAT SAINT GILLES
OBJET : Acquisition, construction, gestion et propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel, la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation, par bail, location ou autrement de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance, la prise de tous intérêts et participations dans toutes les sociétés
DURÉE : 99 ans
CAPITAL : MILLE EUROS
APPORTS EN NUMERAIRE : MILLE EUROS
GERANCE : Monsieur ARAMA Sliman, demeurant 11 Rue Rudyard Kipling, 31880 LA SALVETAT SAINT GILLES
CESSION DE PARTS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit des conjoints, ascendants ou descendants des associés, même si le conjoint, ascendant ou descendant cessionnaire n'est pas associé. Elles ne peuvent être cédées à des tiers non associés autres que le conjoint, les ascendants ou descendants du cédant qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales.
IMMATRICULATION : RCS de TOULOUSE

Pour avis
 La Gérance,

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : GAY-BAR TOULOUSE
ENSEIGNE : G-BAR
FORME : Société par action simplifiée unipersonnelle
SIEGE SOCIAL : 10, Rue du Pont Montaudran - 31000 TOULOUSE
OBJET : Achat, exploitation directe ou en location-gérance de tous fonds de commerce de débit de boisson 4ème catégorie, bar, restaurant
DURÉE : 99 ans
CAPITAL : 1 000 euros
PRÉSIDENT : Eric, Dominique DELAUNAY GUINGRICH, demeurant 2, Rue Edith Piaf - 31390 CARBONNE
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
AGREMENT : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.
IMMATRICULATION : au RCS de Toulouse.

Suivant acte SSP en date du 22/02/2018, il a été constituée une sas. Dénomination : LA LIBRAIRIE DU BONHEUR. Objet : - Achat vente en sédentaire et en ambulants de livres, de parfums, de vêtements, de bibelot, encens, CD, DVD, huiles, de produits alimentaires et tout autres produits non réglementés. Siège social : 31 rue saintonge 31100 TOULOUSE. Capital : 1000 €. Durée : 99 ans. Président: M. Karim MOQRAN, 8 allée du pic de nore 31770 COLOMIERS. Immatriculation RCS TOULOUSE.

Suivant SSP en date du 13/02/2018, il a été constituée une sas. Dénomination : SERVICES HYGIENE RENOVATION. Nom commercial : SHR. Objet : Nettoyage industriel Remise en état Multiservices. Siège social : 11, ch Bellegarriques 31140 AUCAMVILLE. Capital : 1000 €. Durée : 99 ans. Président: Mme Brigitte FERNANDEZ, 17, rue Ambroise Paré 31240 SAINT JEAN. Immatriculation RCS TOULOUSE.

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 7 février 2018, il a été constituée une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination: ABF
 Siège Social : 4 rue de la Marquise de Villeneuve d'Arifat 31200 TOULOUSE
 Objet : L'acquisition de tous biens et droits immobiliers en France et à l'étranger
 Durée : 99 ans
 Capital Social : 1 000 €
 Gérance: M. ALAYRAC Bertrand demeurant au 28 rue Adrien Legendre 31200 TOULOUSE
 Clause d'agrément : agrément des associés représentant au moins les ¾ des parts sociales requis pour tous les cas
IMMATRICULATION : RCS de TOULOUSE.

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20 février 2018 il a été constitué par les associés une société ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : LAURLU
Forme : Société par actions simplifiée
Siège social : 13, Rue Paul Charrier 31100 TOULOUSE
Objet social : L'activité d'épicerie, restauration, hôtellerie ; Toutes prestations de services, alimentaire compris ; Toute activité de vente sous quelque forme que ce soit.
Durée : 60 ans à compter de la date d'immatriculation
Capital social : 3 000,00 € (300 actions de 10,00 euros) Apports en numéraire
Président de la société : Mr Ludovic BONNET demeurant 120, Route de Fonsorbes 31600 SEYSSES
Directrice Générale : Mme Aurélie RINOLDO, épouse BONNET, demeurant 120, Route de Fonsorbes 31600 SEYSSES
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Chaque action donne droit à une voix. Des actions de préférence par rapport aux actions ordinaires avec ou sans droit de vote assorties de droits particuliers de toute nature temporaire ou permanent pourront être émises sous réserve des restrictions légales de portée générale ou particulière applicable.
Agrement pour les transmissions des actions : Toute cession d'actions ayant pour effet l'admission d'un nouvel associé est subordonnée à un agrément résultant d'une décision collective adoptée à l'unanimité des associés.
 La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE.

Pour avis.

VENTE AUX ENCHÈRES



Maître Colette FALQUET
 Avocat à TOULOUSE
 8, Rue Bouquière 31000 TOULOUSE
 Tel 05.61.53.10.60 - Fax 05.62.26.44.94
 e-mail : avocats@falquet-co.fr

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Jeu 5 AVRIL 2018 à 14 H 00

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE TOULOUSE-PALAIS DE JUSTICE 2, ALLEES JULES GUESDE

APPARTEMENT T2 AVEC PARKING A CARBONNE 41 rue du Professeur Roques Bâtiment A Rez de Chaussée N° A02 LOTS N° 2 et 29

MISE A PRIX : 29.600,00 EUROS

Le cahier des conditions de la vente n°17/00249 peut être consulté au Greffe du Tribunal de Grande Instance de TOULOUSE aux jours et heures prévus à cet effet, au Cabinet de l'avocat poursuivant ou sur internet www.info-encheres.com.
 Visite : MARDI 20 MARS 2018 DE 14 H 30 A 15 H 30
 Seuls les Avocats au Barreau de TOULOUSE peuvent soutenir les enchères.

Me C. FALQUET
 Avocat signé

TRANSFERTS DE SIÈGE

Forme : SCI. Dénomination : TIPY, au capital de 200 €. 832723076 RCS Toulouse. L'AG Ordinaire du 18/02/2018 a décidé de transférer le siège social de la société du 6 Chemin d'Augustin villa 21 31320 CASTANET-TOLOSAN au 22 route de Goyrans 31120 LACROIX-FALGARDE à compter du 18/02/2018. Modifications au RCS TOULOUSE.

Elégance

Société à responsabilité limitée unipersonnelle
Au capital de 10.000 euros
Siège social : Résidence le Clos Saint Martin - villa n° 4 - 8 rue Berthy Albrecht 31300 TOULOUSE
RCS TOULOUSE : 832 841 084

Suivant décisions de l'associé unique en date du 7 décembre 2017, il a été décidé de transférer le siège social et l'activité de la société à compter du 7 décembre 2017 de la Résidence le Clos Saint Martin, villa n°4, 8 rue Berthy Albrecht 31 300 TOULOUSE au 11 rue du canard, TOULOUSE (31000).L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de TOULOUSE.

Pour avis.

Avis de transfert de siège social

Aux termes du procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire de la SCP CALONNE & ADOUE-DUGAST du 21 février 2018, il résulte que le siège social a été transféré du 117, route d'Albi, étage 2, 31200 Toulouse, au 61, rue Pierre Cazeneuve 31200 à compter du 21 novembre 2017.

L'article 3 des statuts relatif au siège social a été modifié en conséquence, à savoir : Ancienne mention : le siège est fixé au 117, route d'Albi - 31200 Toulouse, 2ème étage ;

Nouvelle mention : le siège est fixé au 61, rue Pierre Cazeneuve - 31200 Toulouse
 Le reste de l'article est inchangé.
 Mention sera faite au RCS de Toulouse

Avis de transfert de siège social

SASU BCI, Société par actions simplifiée au capital de 2 000€
 Siège social : 12 allée Frédéric Mistral 31000 TOULOUSE
 Par AGE du 20 Décembre 2017 l'associé unique a décidé à compter de ce jour de transférer le siège social au 1 bis rue des Potiers 31000 TOULOUSE.
 Immatriculation au RCS de Toulouse 820 597 656

Avis de transfert de siège social

FC, Société par actions simplifiée au capital de 397 750 euros
 Siège social : 23 ter av de Suisse 31520 Ramonville Saint Agne
 794 112 029 RCS Toulouse
 Par AGE du 5 février 2018 l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 37 place des carmes 31000 Toulouse à compter de ce jour.
 L'article 4 des statuts est modifié.

CESSIONS FONDS DE COMMERCE

Avis de cession de fonds de commerce

Aux termes d'un acte authentique reçu le 7 décembre 2017 par Maître Sébastien SALESSES, notaire à Toulouse (31000), 4 et 5 place Wilson, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de TOULOUSE 3 le 15 décembre 2017, Dossier 2017 60882, référence 2017 N 02974.

Madame Chantal, Isabelle RIVES épouse NARDO, demeurant 111 avenue de Toulouse à BRUGUIERES (31150), A cédé à :
 La société Elégance, Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 €, ayant son siège social Résidence le Clos Saint Martin, villa n°4, 8 rue Berthy Albrecht 31 300 TOULOUSE, immatriculée au RCS de Toulouse sous le n° 832 841 084, un fonds de commerce d'institut de soins de beauté et esthétique, situé et exploité à Toulouse (31000), 11 rue du canard, immatriculé au RCS de TOULOUSE sous le numéro 399 878 123.

Propriété et jouissance du fonds cédé à compter du 7 décembre 2017.

Moyennant un prix de 160.000 €, s'appliquant à concurrence de 93 900 euros aux éléments incorporels et à concurrence de 66 100 euros aux éléments corporels.

Oppositions, s'il y a lieu, reçues en la forme légale dans les 10 jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi en l'étude notariale de Maître Sébastien SALESSES, notaire, à Toulouse (31000), 4 et 5 place Wilson où domicile a été élu à cet effet.

Mention sera faite au RCS de TOULOUSE.

Pour avis,

Avis de cession

Selon acte sous seing privé du 14/02/2018, enregistré au SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE L'ENREGISTREMENT DE TOULOUSE 3 le 19/02/2018 dossier 201809209 référence 2018A01827, la société ROZES, SARL au capital de 10.000 €, dont le siège est à TOULOUSE (31000), 12 Boulevard de Strasbourg, immatriculée au RCS de TOULOUSE sous le n° 504 811 506, a vendu à la société JCS, SAS au capital de 5.000 €, dont le siège est à BLAGNAC (31700), 5 Boulevard Firmin Pons, immatriculée au RCS de TOULOUSE sous le n° 834 945 776, un fonds de commerce de restauration et pizzeria, en vente sur place ou à emporter, vente de boisson de tous types, alcoolisées ou non, salon de thé et traiteur, sis et exploité sous l'enseigne « L'ARLEQUIN », à BLAGNAC (31700), 5 Boulevard Firmin Pons, et pour lequel le Vendeur est immatriculé au Répertoire SIRENE sous l'identifiant SIRET 50481150600030, code APE 5610A - Restauration traditionnelle, moyennant le prix de 260.000 €. Les créanciers du vendeur peuvent former opposition au paiement du prix faite au domicile élu dans le délai de dix jours à compter de la publication de la vente au Bodacc. Pour la réception des oppositions, domicile est élu au Cabinet Camille & Associés, 42 rue des Filatiers, 31000 TOULOUSE.

NOMINATIONS DIRIGEANT(S)

LA RECLAME 31
 SARL au capital de 1.000 euros
 64 Boulevard Gabriel Koenigs
 Appartement 212
 TOULOUSE (31300)
 RCS TOULOUSE 809 972 672

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire réunie Extraordinairement en date du 31 décembre 2017, l'assemblée générale a décidé d'accepter la démission de Monsieur Sébastien Clément de ses fonctions de co-gérant de la société en date d'effet du même jour, et de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis et insertion

MIC'ROC INFORMATIQUE
 Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros
 Siège social : Buropro Bat 1 - 6 rue de l'Ourmède
 31620 CASTELNAU D ESTRETFONDS
 753 177 567 RCS TOULOUSE

En date du 15/01/2018, l'assemblée générale a décidé à compter du 15/01/2018 de nommer en qualité de co-gérants Monsieur Alain ERB demeurant 73 bis Chemin des Côteaux 31780 CASTELGINEST et Monsieur Jean-Luc GUILLE demeurant 26 rue du Barou 31380 GRAGNAGUE en remplacement de Monsieur Bernard ROUX pour cause de démission.
 Modification au RCS de Toulouse.

Le gérant

FIBER
 SARL unipersonnelle au capital de 2500 €
 Siège social : 5 Rue Du Prieuré 31000 TOULOUSE
 831096391 RCS de TOULOUSE

En date du 21/12/2017, il a été décidé de nommer nouveau gérant M. FAVEL Vincent demeurant 7 Impasse Braille 31300 TOULOUSE à compter du 21/12/2017 en remplacement de M. MARTY Didier démissionnaire
 Mention au RCS de TOULOUSE

Pour vos demandes de DEVIS



32 Rue Riquet
 31000 Toulouse



annonceslegales@
 lejournaltoulousain.fr



09 83 27 51 41

Pour avis,

MODIFICATION CAPITAL SOCIAL



Patrick PARTOUCHE
AVOCAT
19 Chemin de Nicol
31200 Toulouse

JADEVIE SERVICES
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 15 000 Euros
Siège social : 1 Place Pastel
31570 - SAÏNTE-FOY D'AIGREFEUILLE
RCS TOULOUSE : 513.422.451

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 26 Décembre 2017, il résulte que le capital social a été réduit d'un montant de 6 000 Euros pour le porter de 15 000 Euros à 9 000 Euros, par voie de diminution de 60 parts sociales pour porter le nombre de parts sociales de 150 parts à 90 parts, et distribution aux associés des sommes correspondantes, à hauteur de 350 Euros pour chaque part sociale ancienne, sous la condition suspensive de l'absence d'opposition des créanciers de la société. Sous la même condition suspensive, les articles 8 et 9 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Par décision en date du 14 Février 2018, la gérante a constaté l'absence d'opposition et la réalisation définitive de la réduction de capital.

Mention sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE

DISSOLUTIONS

ISO CARRELAGE
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 500 euros
Siège social : 14 Cheminement Blaise
Cendrars - 31100 TOULOUSE
824 626 782 RCS TOULOUSE

Dissolution anticipée

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2017, il résulte que :

Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 décembre 2017 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Monsieur KASMI Naren-Yussef, demeurant 7 Rue Ferdinand Laulanie, 31100 TOULOUSE, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé chez Monsieur KASMI Naren-Yussef, 7 Rue Ferdinand Laulanie, 31100 TOULOUSE, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE.

Mention sera faite au RCS : TOULOUSE

Pour avis.



VOXEL
Société d'Avocats
Central Parc - Bâtiment A
57, Bd de l'Embouchure
31200 TOULOUSE
Tél : 05 62 72 38 38
Fax : 05 62 72 55 55
www.voxel-avocats.fr

SCI BUREAUX MERIADECK
Société Civile Immobilière
au capital de 1.524,49 euros
Siège social : 57, boulevard de l'Embouchure
31075 TOULOUSE Cedex
378 202 477 R.C.S. TOULOUSE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 décembre 2017 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de la même date et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme Liquidateur Monsieur Alain FONTA, demeurant 57 boulevard de l'Embouchure - 31200 TOULOUSE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au 57, boulevard de l'Embouchure - Central Parc - Bâtiment A - 31200 TOULOUSE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de TOULOUSE, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur

CANDOTTO FABRE

Société en nom Collectif
Au capital de 2.000,00€
Siège social : 31360 BOUSSENS
Avenue du Pré Commun
RCS TOULOUSE : 492 094 669

Avis de dissolution anticipée

Aux termes du PV de l'assemblée générale extraordinaire de l'associé unique, en date du 1er Février 2018, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 1er Février 2018 et sa mise en liquidation.

A été nommé liquidateur, Monsieur FABRE Jérôme, demeurant à ALBI (81000), 196, Rue du Roc, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur, soit à ALBI (81000), 196, Rue du Roc. C'est à cette adresse que la correspondance devra être adressée et que les actes et documents devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de TOULOUSE. Mention sera faite au RCS de TOULOUSE.

Pour avis Le gérant.

Avis de dissolution

CONSEIL GESTION IMMOBILIER - COGIMMO Société par actions simplifiée au capital de 7 622,45 euros

Siège social : 14, rue Théodore Ozenne - 31000 TOULOUSE

393 858 436 RCS TOULOUSE
Par décision du 31/01/2018, la société CABINET BEDIN (C.B.I.), associée unique de la société CONSEIL GESTION IMMOBILIER - COGIMMO, a décidé la dissolution anticipée de ladite Société.

Cette décision de dissolution fera l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de commerce de TOULOUSE.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n°78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de TOULOUSE.

Pour avis La Présidente

SCI DES CHENES, SCI au capital de 1524€, 77 Allée De Brienne, 31000 Toulouse, 328 887 351 RCS Toulouse. L'AGO a décidé, le 23.6.2009, la dissolution anticipée de la société, au 23.6.2009, désigné liquidateur Mr BRETESCHE Jean Michel, 22 rue de Quéribus, 31120 Roquettes et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur. Mention au RCS de Toulouse.

DON PEPPINO Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 euros Siège social : 2, Place Dominique Martin Dupuy 31000 TOULOUSE RCS TOULOUSE : 829 669 753 Par décision du 8 décembre 2017, la société MARIA, associée unique de la société DON PEPPINO, a décidé la dissolution anticipée de ladite Société.

Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de commerce de Toulouse. Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n°78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de Toulouse.

Pour avis - La Gérance

NON-DISSOLUTION

SOS MICROPHONE

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 20 Grande Rue Saint-Michel - 31400 TOULOUSE
807 523 527 RCS TOULOUSE

Avis de publicité

Aux termes des décisions de l'associée unique du 21 Juin 2017, il résulte que :

L'associée unique, statuant conformément à l'article L 225-248 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société.

Mention sera faite au RCS : TOULOUSE

Pour avis.

LIQUIDATIONS

CANDOTTO FABRE

Société en nom Collectif
Au capital de 2.000,00€
Siège social : 31360 BOUSSENS
Avenue du Pré Commun
RCS TOULOUSE : 492 094 669

Avis de clôture de liquidation

Aux termes du PV de l'assemblée générale extraordinaire de l'associé unique, en date du 1er Février 2018, l'associé unique, au vu du rapport du liquidateur, a :

- Approuvé les comptes de liquidation,
- Donné quitus, à Monsieur FABRE Jérôme, liquidateur, demeurant à ALBI (81000), 196, Rue du Roc, de sa gestion et l'a déchargé de son mandat.

- Prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 1er Février 2018

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de TOULOUSE.

Mention sera faite au RCS de TOULOUSE.

Pour avis Le liquidateur.

GEORGES DOUNA CONSULTANT

SASU au capital de 5.000 €
Siège : social / liquidation : 38 rue Lescot 31500 TOULOUSE
531356897 RCS TOULOUSE

Aux termes d'une décision en date du 31 octobre 2017, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat, et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de TOULOUSE, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis, le liquidateur Georges DOUNAN

C2F AUDITS & FORMATIONS PROFESSIONNELLES

SARL au capital de 3 000 euros
Siège social : 15 Hameau de la Croix de Puel - 31560 CALMONT
497 823 930 RCS TOULOUSE
Siège de liquidation : 15 Hameau de la Croix de Puel - 31560 CALMONT
497 823 930 RCS TOULOUSE

Aux termes d'une décision en date du 13/02/2018, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture de la liquidation, et ce à effet au 31 décembre 2017.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Toulouse, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur

DIVERS

DOCTEURS BARBERO - CHOO-KUN - GUERRI - LALA LENIAUD - SALAU - ZATOVIC
Société Civile Professionnelle de Médecins Anesthésistes Réanimateurs
Au Capital de 119 291,34 €
20 Avenue Bernard IV
31600 MURET
RCS TOULOUSE D 382 091 734

Suivant assemblée générale extraordinaire des associés du 31 janvier 2018, il a été décidé à effet du 1er janvier 2018 :

- De modifier la dénomination qui devient « DOCTEURS BARBERO - CHOO-KUN - GUERRI - LALA - LENIAUD - OUARTIRHI - SALAU - ZATOVIC, SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE DE MEDECINS ANESTHESISTES REANIMATEURS ».

- De nommer Monsieur OUARTIRHI Younes, demeurant 47 rue du Beau Soleil 31170 TOURNEFEUILLE en qualité de gérant ;

Les articles 3 et 15 des statuts ont été modifiés en conséquence. Mention RCS TOULOUSE.

Pour avis La gérance



Patrick PARTOUCHE
AVOCAT
19 Chemin de Nicol
31200 TOULOUSE

L'ILE DE REIL-SANTE IR- SANTE

Société par Actions Simplifiée à Associé Unique
au capital de 25.000 Euros
Siège social : 112 Chemin de la Flambère - 31300 - TOULOUSE
RCS TOULOUSE : 820 238 558

Aux termes de décisions en date du 15 février 2018, l'associé unique a décidé :

- d'étendre l'objet social à l'activité de formation dans le domaine neurologique, sclérose en plaques et plus généralement dans tout domaine ayant un lien avec la médecine. L'organisation de colloques et de séminaires. L'édition de publications sut tout support dans le domaine médical. La recherche médicale.

- de transférer le siège social du 112 chemin de la flambère (31300) TOULOUSE, au 36 Rue Supéry à CASTELGINEST (31780)

- de modifier en conséquence les articles 2 et 4 des statuts.

Mention sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE



S.A Colomiers Habitat, 8 Allée du Lauragais - BP 70131 - 31772 COLOMIERS CEDEX. VENTE D'UN APPARTEMENT VACANT A COLOMIERS - Résidence LAURAGAIS Année 1988 - COPROPRIETE de 43 Lots, Sans objet de procédures. - T3 de 62.10 m² - APPT 12 - 2e étage sans Balcon - Prix de Vente aux locataires de Colomiers Habitat : 95 634 € - Prix de vente aux extérieurs : 105 197 € - DPE : C - Montant des charges de Copropriété : 750 €. Contactez le Service Vente au 05.81.501.501

MORestoration31

Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital social de 1 200 €
Siège social : 8 Rue de la Digue
31300 TOULOUSE
833 952 922 RCS TOULOUSE

Avis de modification

Au terme du procès-verbal de l'associé unique en date du 15 février 2018, il a été décidé les modifications suivantes :

1° Transfert du siège social du 8 Rue de la Digue, 31300 TOULOUSE au 2 Impasse du Riou, 31700 BLAGNAC à compter du 15 02 2018.

2° Nomination de Madame MOHAMMAD Naïma, née SAHNOUNE, demeurant 2 Impasse du Riou, 31700 BLAGNAC, en qualité de présidente de la société, pour une durée indéterminée, à compter du 15 02 2018, en remplacement de Monsieur ABU ALROB Abdal Salam, démissionnaire.

Les articles 4 et 39 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis et insertion



Changement de régime matrimonial

Information préalable (article 1397 al 3 du c. civ.). Suivant acte reçu par Maître Patrick LEGRIGEOIS, Notaire dont le siège est à COLOMIERS, 15, Rue de Limogne, le 24 janvier 2018, Jean JUAN et Marie-Thérèse ANTON, son épouse, demeurant ensemble à COLOMIERS (31770) 2, Allée de Picardie, mariés sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à ORAN (Algérie) le 27 mars 1969, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale de la communauté à l'époux survivant. Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Patrick LEGRIGEOIS notaire où il est fait élection de domicile. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.

Pour avis, Me LEGRIGEOIS

RECTIFICATIFS

RECTIFICATIF à l'annonce parue le 11.01.2018 journal 771. Il convient de supprimer dans l'objet social de ESPIGAT.INVEST : De prévenir les inconvénients d'une indivision, en particulier l'action en partage et la règle de l'unanimité, d'organiser la transmission au sein de la famille ; de renforcer la protection du conjoint survivant.

Pour vos demandes de DEVIS



32 Rue Riquet
31000 Toulouse



annonceslegales@
lejournaltoulousain.fr



09 83 27 51 41

RECTIFICATIF à l'annonce parue le 11.01.2018 journal 771. Il convient de supprimer dans l'objet social de ESPIGAT.P.INVEST : De prévenir les inconvénients d'une indivision, en particulier l'action en partage et la règle de l'unanimité, d'organiser la transmission au sein de la famille ; de renforcer la protection du conjoint survivant.

Avis rectificatif

À l'annonce n°775 parue le 08/02/18 concernant la société : PLATRES GARONNAIS, Il fallait lire que Monsieur David BANC est domicilié Route de Cazères - Quartier Jouanes Ouest à LE FOUSSERET (31430).

Pour avis, le représentant légal

O' COURANT TOULOUSAIN

Société à responsabilité limitée A associé unique au capital de 5 000 euros
Siège social : 21 chemin de la Cassagnère
31270 CUGNAUX
538 330 630 RCS Toulouse

Dissolution

Publicité modificative à l'insertion n° 776 du 15.02.2018

Il fallait lire les mentions suivantes :
-date de l'assemblée il faut lire 1er février 2018 au lieu de 30 avril 2013
-date de la dissolution il faut lire 1er février 2018 au lieu de 1er janvier 2013.
Le reste sans changement

Avis rectificatif et additif

En complément à l'annonce parue le 18/01/2018 concernant GNSS USAGE INNOVATION AND DEVELOPMENT OF EXCELLENCE - Sigle : GUIDE - SIREN : 524 351 244

Rectifications : La prise d'effet de la formation de l'association loi 1901 GNSS USAGE INNOVATION AND DEVELOPMENT OF EXCELLENCE - déclarée à la préfecture de Haute Garonne (31) le 09/06/2010 sous le n° W313014574 et publiée au J.O. du 21 Août 2010 - en Scic SA à capital variable, en société coopérative d'intérêt collectif est fixée au 1er janvier 2018.

Le représentant permanent de l'administrateur SASU M3 SYSTEMS capital 4100 €, siège social à L'UNION (31240) 62 avenue des Pyrénées, immatriculée au RCS de (31)Toulouse n° 424 756 401, est Madame HOURQUET Patricia demeurant à Saint-Hilaire (31410) au 5 rue du Lavoir, et non Monsieur POLLINA Marc

2° Additifs :
- La Scic aura pour sigle : GUIDE
- Admission Cession des parts et droit de vote des associés : Nul ne peut être associé s'il n'a été préalablement agréé par l'assemblée. Les parts ne peuvent être transmises qu'entre associés et après agrément du conseil d'administration. Le droit de vote en AG est d'une voix quel que soit le capital détenu.

- Durée : 99 ans à compter de la publication au JORF association, soit jusqu'au 08/09/2109 et non à compter de la date de l'AGE

- L'assemblée a élu Administrateur, en sus des administrateurs déjà publiés : Monsieur POLLINA Marc demeurant à Saint-Hilaire (31410) au 5 rue du Lavoir. Mention sera faite au TC de TOULOUSE.

Pour avis, le PDG

Pour vos demandes de DEVIS



32 Rue Riquet
31000 Toulouse



Notre ADRESSE MAIL

annonceslegales@lejournaltoulousain.fr